

Saint-Denis-de-Gastines

La vie de la commune!

N°53

2015
2016



> Réhabilitation du réservoir
d'eau de "Pierre Blanche"



> Travaux : Station de captage
"La Louverie"



> Illuminations



> Cloche
de 1608



SAINT-DENIS-de-GASTINES



● Editorial	1
● Etat civil	2
● Permis de construire	3
● Architecte conseil	3
● Bâtiments - Matériel	4
● La voirie communale	4
● Avenue de l'Hermitage	5
● Route de Gorrion	5
● Les travaux en 2015	6
● Service des eaux	6
● Fleurissement	7
● Saint-Denis jeunesse	8
● Tarifs communaux 2016	12
● Subventions 2015	14
● Infos pratiques :	15
Portrait	15
Démarches en Mairie	15
SPANC	16
Éclairage public	17
Défi famille à énergie positive	17
Service Incendie	18
Les assistantes maternelles	19
L'EDI de l'Ernée	19
Les randonnées de l'Ernée	19
Stoppons le gaspillage alimentaire	20
Horaire de la déchèterie	21
● Calendrier des manifestations	22
● Les associations :	23
AGCB	23
Amicale Gastinaise	24
OGEC	24
APEL	25
Gaule Gastinaise	26
École de pêche	26
Tennis de table	27
Jeune Garde Basket	27
Club des Aînés	28
Adassc	29
Familles Rurales	29
Amicale des sapeurs pompiers	31
Orchestre d'Harmonie	31
Le Cœur des Collines	32
Au Foin de la Rue	33
" Métamorphoses "	36
Jumelage avec Dorsten	39
FDGON	40
● Notre Histoire - Les édifices religieux	41



Chaque année, le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des actions engagées par le conseil municipal. Mais au-delà des informations purement locales, il se doit de vous informer des évolutions législatives et réglementaires, ainsi que des informations pratiques susceptibles de vous aider dans vos démarches au quotidien. Le bulletin est aussi l'outil d'expression de la vie du monde associatif dyonisien.



Budget et travaux

Comme chaque année, le 1^{er} trimestre est un moment important de la vie municipale au cours duquel les budgets communaux sont élaborés avant leur adoption par le Conseil Municipal, courant mars.

Malgré la baisse importante des dotations de l'État, nous mettrons tout en œuvre pour maintenir nos investissements, et ce, en limitant nos frais de fonctionnement.

2016, sera l'année du début des travaux de réhabilitation de l'avenue de l'Hermitage, avec une première tranche comprenant la rénovation des canalisations : d'eau potable, d'assainissement et eau pluviale, puis, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

En parallèle de ces travaux d'urbanisme, le conseil poursuit sa réflexion sur la revitalisation de notre cœur de bourg et l'attractivité de l'agglomération. « Valoriser, Sensibiliser, Mobiliser » sont les maîtres mots de l'ensemble de notre démarche et la projection de notre commune de demain.

Nouvelles Activités Périscolaires

Pour cette seconde année, à partir du mois d'octobre, une volonté conjointe entre les acteurs locaux et intercommunaux (commune, harmonie, association « Au foin de la Rue », la communauté de communes), a permis de mettre en place une activité musicale, avec la découverte et la pratique instrumentale lors des nouvelles activités périscolaires, chaque séance est encadrée par des professionnels de l'école communautaire de musique.

La commune finance l'encadrement et une partie des achats d'instruments, l'autre partie est supportée par l'Harmonie. Cette activité en complément d'un programme riche et varié contribue à l'épanouissement des enfants.

Mutualisation

Notre société évolue et notre fonctionnement doit donc s'adapter. Les mutualisations de moyens entre les différentes collectivités (commune, intercommunalité et pays) sont des leviers d'économie, sans perdre le service de proximité que nous devons à toutes et tous. Cela implique une remise en cause de nos habitudes et de nos mentalités. Nous devons aussi consolider les valeurs d'engagement individuel au service du collectif, bref ne pas confondre service public et servitude au public.

2015 fut l'année de la création du nouveau canton d'Ernée, regroupant ceux de Ernée et de Chailland, un canton au périmètre et au bassin de vie correspondant à celui de la Communauté de Communes de l'Ernée. Une nouvelle entité qui modifie la cartographie départementale.

*Je vous donne rendez-vous le
vendredi 18 mars 2016 à 20 h
à la salle des Fêtes - Georges Chrétien,
pour une **Rencontre Dyonisienne**.*

En vous souhaitant une agréable année, et une bonne lecture de ce bulletin municipal.

Le Maire
Thierry CHRÉTIEN



NAISSANCES

2014

BARON Léa, 7 impasse du Ruisseau, 25 novembre
GÉRAULT LAUMAILLÉ Lison, La Chênevotterie, 26 novembre
NAVET Raphaël, 5 place de Froulay, 4 décembre

2015

QUINTON Maëva, Gastines, 3 janvier
DUVAL Eliot, 15 rue de Bretagne, 14 janvier
BOSSE Gladys, 14 impasse du Ruisseau, 7 avril
DAHIER Rose, La Courlaie, 18 avril
MAREAU Maé, La Milardière, 30 avril
GUERRIER MENARD Diego, Le Paty, 18 mai
BOUSON Théoline, 38 rue de Normandie, 21 juillet
QUINTON Simon, La Gasnerie, 30 juillet
POMMEREUL Chloé, La Richardière, 10 août
JOHAN Ophélie, Les Hayes, 19 octobre

DÉCÈS

(44 décès dont 23 à l'EHPAD)

2014

09 novembre **Mme LANDRY née LELANDAIS Yvonne**,
 29 novembre **Mme GOUGEON née COUTARD Julia**,
 9 rue de Cheverus
 04 décembre **Mme MEIGNAN née GUERRIER Marie**,
 11 rue Beauséjour
 14 décembre **Mme HUART née CHÉREL, Marie-Josèphe**
 14 décembre **M. CORNU Jean**

2015

15 janvier **Mme POISSON née MORISSET Fernande**
 18 janvier **M. PERTHUIS Bernard**, 1 rue Saint Stanislas
 22 janvier **Mme BOUR née SAMSON Huguette**,
 3 impasse du Ruisseau
 24 janvier **Mme CHEVREUL née GUERRIER Marie**
 27 janvier **Mme MARTIN née PELÉ Colombe**
 30 janvier **M. BOUR Marie-François**, 3 impasse du Ruisseau
 11 février **M. GOUGEON Maurice**, 2 rue de Provence
 11 février **M. LEBLANC Maurice**
 14 février **Mme ROUSSEAU née CÔME Claire**
 16 février **Mme ROBLIN née DAVID Marie-Thérèse**
 27 février **Mme LECLERC née POURREAU Solange**, L'Oricière
 09 mars **Mme ETILLIEUX née DROUYER Madeleine**
 12 mars **Mme CHEMIN née MULOT Marie**, La Pinsonnière
 13 mars **M. BLOTTIERE Auguste**
 19 mars **M. CANNIOU Raymond**

MARIAGES

2014

11 juillet :
FAUCHON Samuel et TRONCHOT Anaïs,
 La Bilheudière

01 août :
ROUSSELET David et NICOLAS Anaïs,
 2 impasse de la Source

12 septembre :
GOUGEON Maxime et COURTEILLE Barbara,
 Le Haut Champorin

23 mars **M. LECLERC Constant**, L'Oricière
 08 avril **M. RENAULT Fernand**
 21 avril **Mme QUINTON née GARNIER Marie**
 02 mai **M. LE BARRON Maurice**, 2 impasse des Mésanges
 04 mai **M. POUREAU Roger**
 12 mai **Mme MERIENNE Hélène**
 24 mai **Mme PELLÉ née DUPONT Odile**, 7 rue du Maine
 28 mai **M. BETTON Marcel**, 14 bd Pasteur - Ernée
 30 mai **M. GOBBÉ Joseph**, La Rabine
 13 juin **M. GIRAULT Roger**
 15 juin **Mme FOUGERAY née MERIENNE Marie-Hélène**,
 4 rue de la Vallée
 19 juin **Mme ROUZIERE née VERSABEAU Odette**,
 12 rue du Bocage
 03 juillet **M. BUFFET Auguste**
 19 juillet **M. RAGOIN Eugène**, 1 rue du Vieux Lavoir
 06 août **Mme FAUVEL née LESAINT Marie**, La Machardière
 07 août **Mme LEBLANC née FOURMONT Blanche**,
 31 rue du Maine
 31 août **Mme COUTARD Marie-Laure**, Les Challonges
 16 septembre **Mme POIRIER née DUROY Christiane**
 03 octobre **M. FEILLER Georges** 13 rue de Normandie
 06 octobre **Mme FOURMOND née LEVÊQUE Odylle**
 20 octobre **M. BARKER Kenneth**, Le Bas Champorin
 26 octobre **M. CLAYER Maurice**
 02 novembre **M. TOURNEUX Louis**
 09 novembre **M. GESLAND Marcel**



ORPHANIDES Barbara, pour l'installation d'une serre, La Corderie, accordé le 23 octobre 2014.

SARL BAHIER Père et Fils, pour la construction d'un hangar de matériel, L'Orière, accordé le 29 novembre 2014.

RICHARD Claude, pour la création de fenêtres et la suppression de portes, Villebedon, accordé le 3 décembre 2014.

LAGRÉE Jules, pour la création de fenêtres, Neuville, accordé le 20 décembre 2014.

LEGROS Sylvain, pour la construction d'une maison d'habitation, 3, rue de Plantes, accordé le 23 décembre 2014.

HUCHET Raymond, pour le remplacement d'une vitrine par une baie panoramique, 23 rue du Maine, accordé le 15 février 2015.

CHARLOT Patrick, pour l'extension d'une salle de bain, 15, rue de la Gare, accordé le 5 avril 2015.

MONNIER Rémi, pour l'ouverture d'une porte de service, La Gare, accordé le 7 avril 2015.

RUBLIER Laurence, pour la réhabilitation d'un bâtiment en maison d'habitation, La Chevillardière, accordé le 13 avril 2015.

AMIOT Aurélie, pour la construction d'un stockage fourrage et l'agrandissement d'une fumière, La Milardière, accordé le 15 avril 2015.

MEZERETTE Samuel pour l'extension d'un garage existant, 3 impasse de la Source, accordé le 13 mai 2015.

ARDRON David, pour la construction d'un bâtiment à chevaux, La Grande Martinière, accordé le 26 mai 2015.

ARDRON David, pour la pose de velux et la réouverture d'une fenêtre, La Grande Martinière, accordé le 11 juin 2015.

PECULIER Jean-Pierre, pour la construction d'un abri de jardin, 3, rue de la Fontaine, accordé le 15 juin 2015.

ARDRON David, pour l'extension de la maison d'habitation, La Grande Martinière, accordé le 18 juin 2015.

ARDRON David, pour la pose de velux, création de fenêtres et remplacement de bardage, La Grande Martinière, accordé le 21 juillet 2015.

GANDON Claude, pour l'installation de panneaux solaires, La Gare, accordé le 24 juillet 2015.

DESNOS Eugène, pour la pose de panneaux photovoltaïques, Mégaudon, accordé le 04 août 2015.

FREARD Hubert, pour la construction d'un hangar de stockage avec toiture photovoltaïque, Les Noës, accordé le 11 août 2015.

FOURMOND Stéphane, pour la construction d'un abri de jardin, 5 rue des Plantes, accordé le 11 août 2015.

SARL BAHIER, pour l'aménagement d'un réfectoire, d'un bureau et vestiaire dans un hangar existant L'Orière, accordé le 12 août 2015.

Architecte-conseil à votre disposition pour tous vos projets de construction

Vous avez un projet de construction neuve, de réhabilitation / extension d'un bâtiment existant ... N'hésitez pas à prendre contact, le plus en amont possible de votre projet, avec l'architecte conseil du CAUE : Monsieur PAYEUR Guillaume.

Il peut **vous aider et vous conseiller** :



- Dans la mise en forme de vos envies, l'élaboration de votre projet...
- Dans le montage de votre dossier d'autorisation (permis de construire, déclaration préalable de travaux...)

Il vous apporte **une vision globale, une information complète et gratuite** sur plusieurs enjeux de vos projets : les enjeux architecturaux et urbains, l'énergie, les matériaux, la distribution des espaces, la cohérence des volumes des bâtiments ...

Le jour de cet entretien **munissez-vous de tous les documents** qui permettront à l'architecte conseil de comprendre vos intentions, vos envies et surtout l'environnement du terrain :

- Un plan de situation,
- Un extrait cadastral permettant de localiser votre projet à l'échelle du bourg ou du lotissement,
- Un certificat d'urbanisme (si vous en disposez)
- Des esquisses de plan (plans des façades, plans de coupe...) et des croquis,
- Des photos permettant de visualiser votre terrain, le site environnant (bâtiment et végétation existants ...) ou l'ensemble des vues (intérieures et extérieures) du ou des bâtiments concernés par le projet,
- Tout document administratif ou réglementaire (extrait de règlement du Plan Local d'Urbanisme, règlement de lotissement...)

L'architecte conseil est là pour vous aider dans l'élaboration de vos projets. Il ne pourra en aucun cas assurer leur mise au point définitive, ni se substituer à un maître d'oeuvre. Les croquis et schémas réalisés par l'architecte conseil ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sauraient en aucun cas constituer un projet.

Cette rencontre est **totalelement gratuite** alors n'hésitez pas à le contacter **en prenant rendez-vous le 2^{ème} ou 4^{ème} jeudi après-midi de chaque mois auprès du service urbanisme de la Communauté de communes de l'Ernée.**

Contact : 02.43.05.98.80 - Service urbanisme - urbanisme@lernee.fr

● Bâtiments et Matériel 2015



Pour un budget de 36 925 € HT, les travaux d'investissement réalisés cette année 2015 :

- Mise en place de 3 portes neuves à l'Eglise
- Acquisition de toilettes sèches au site Aux Fleurs de l'Eau
- Remise aux normes des tribunes au stade Jean du Couëdic
- Peinture hall et cuisine au gîte du Château du Bourg

- Luminaires extérieurs sur l'espace René Ballayer
- Gîte du Château du Bourg

MATERIEL 2015

Pour un budget de 37 700 € HT le service technique s'est vu doté d'un tracteur d'occasion (300 heures)



● La voirie communale



Il faut distinguer deux catégories de voies dans la voirie communale :

- la voie communale (VC) qui appartient au domaine public de la commune,
- le chemin rural (CR) qui appartient au domaine privé de la commune,

P.M : le terme « chemins vicinaux ordinaires » que l'on relève encore sur certains plans cadastraux ne figure plus dans la terminologie officielle,

- Ne pas confondre la voirie communale avec les voies privées : chemins et sentiers d'exploitation, chemins de halage, chemins de terre, chemins de desserte, de culture, d'aisance ou de voisinage.

La **voie communale** est une voie ou place publique ouverte à la circulation qui :

- est imprescriptible
- est inaliénable
- rend son entretien obligatoire
- ouvre plusieurs droits aux riverains
- ne peut être réservée au seul usage des riverains
- attribue les pouvoirs de police

Le **chemin rural** est une voie privée appartenant aux communes, ouverte à l'usage du public (voie de passage) et non classée comme voie communale qui :

- peut être vendu,
- ouvre plusieurs droits aux riverains
- ne fait pas l'objet de servitudes
- attribue les pouvoirs de police.



● Avenue de l'Hermitage



L'Avenue de l'Hermitage, créée il y a plus de 40 ans, répondait au besoin de l'époque.



La circulation, les types, la quantité, la vitesse des véhicules, les attentes des riverains ont amené les élus à mener une réflexion pour un réaménagement d'ensemble.

Au mois d'octobre 2014, le conseil municipal a décidé cette réhabilitation de 450 mètres de voie comprise entre les rues de la Gare et du Maine, mais aussi entre les voies départementales 102 et 138.

Les élus souhaitent, en 2018, requalifier l'avenue en totalité. Aussi, pour se faire, il faut entreprendre de lourds travaux, d'enfouissement, de réhabilitation et de renouvellement des réseaux.

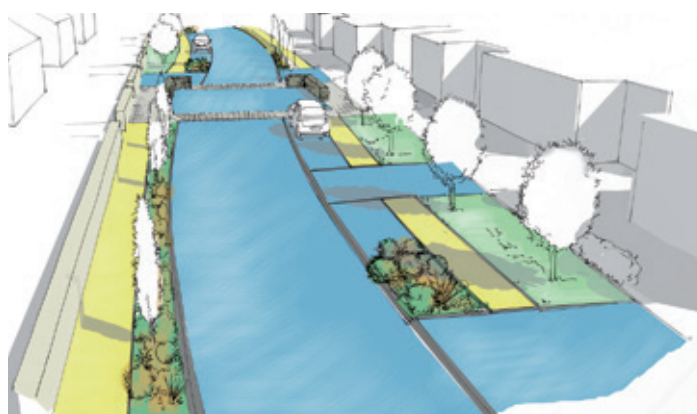
Dès septembre 2016, il est envisagé le renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. Fin 2016, devraient suivre les travaux de renouvellement des conduites d'adduction d'eau potable et de défense incendie.

Puis début 2017, ce sera les travaux d'effacement des lignes électriques et téléphoniques.

L'aménagement de la voirie devrait mettre et valoriser le piéton au cœur du déplacement tout en réservant au trafic routier la place nécessaire au milieu d'un aménagement paysager qui sécurisera et incitera la réduction de la vitesse.

Les riverains devront faire preuve de tolérance et de patience.

Ces travaux, importants pour la qualité de vie des dyonisiens, sont estimés à environ 1.000.000 € HT. Les dossiers de demandes de subvention sont en préparation.



● ROUTE DE GORRON

Des travaux ont été réalisés au carrefour de la route de Gorron. Ils ont pour objectif de sécuriser le carrefour, le centre bourg ainsi que les piétons.

La visibilité du carrefour a été dégagée, ce qui permet aux conducteurs de véhicules venant de Gorron de mieux voir la déviation vers Ernée.

Une signalisation va être mise en place pour limiter l'accès des poids lourds vers le centre bourg.

Des aménagements seront mis en place pour favoriser la traversée des piétons qui souhaitent se rendre vers le centre bourg, les commerces, les terrains de sports ou ceux qui suivent les sentiers.



● LES TRAVAUX EN 2015

En 2015, des travaux sur certaines voies communales et sur des chemins ruraux ont été réalisés.

L'entreprise ELB a effectué

- Un programme de point à temps (fonctionnement) pour un montant HT de 11.100,00 €.
- Un programme d'investissement pour une somme HT de 55.559,50 €, comme ci-après :
CR Messendière (en partie), CR Grancière,

CR Fougerolles (une seule antenne),
VC la Milardières, CR La Petite Rouairie.

- Des réfections de trottoirs : Avenue Flandres Dunkerque, Place Bellevue, Rue Saint Stanislas, Rue du Maine, Impasse du Gué.

L'entreprise BAHIER Roland Père et Fils a effectué l'arasement de bermes et le curage de fossés sur un linéaire de 6 kilomètres pour une somme HT de 14 865.00 €.

● Service Eau



LE RESERVOIR DE PIERRE BLANCHE REHABILITÉ

Les gros travaux du réservoir d'eau potable, au lieu-dit « Pierre Blanche » ont été réceptionnés, le mercredi 30 septembre 2015 en présence des élus et des entreprises qui ont contribué à la réhabilitation de cet ouvrage.

Construit en 1972, la durée de vie d'un tel ouvrage est de l'ordre de 50 ans. Structurant la distribution de l'eau potable sur la commune, d'une capacité de 600 m³, les travaux vont permettre de sécuriser l'approvisionnement sur l'ensemble du territoire.

Ils consistaient en :

- La réalisation d'une étanchéité intérieure de la cuve avec la mise en place d'une géomembrane spécifique destinée à l'eau potable, le remplacement des canalisations dans la cuve
- la réalisation d'un revêtement d'étanchéité sur la couverture

- la mise en place d'éléments de serrurerie et de sécurité (mise en place palier escamotable pour l'accès au toit, garde de corps sur tout le pourtour, création palier au-dessus de la cuve)
- le ravalement extérieur (traitement acier et fissures, imperméabilisation)
- La mise en place de by-pass
- Les aménagements extérieurs.

Cette réhabilitation a duré 3 mois entre juin 2015 et septembre 2015. Le montant des travaux s'élève à 192 385 € HT (Maîtrise d'œuvre incluse), un financement assuré par la commune à hauteur de 80 % et le département de la Mayenne pour 20 %.



TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LOUVERIE

La station de la Louverie date de 1978 avec une capacité de production de 300 m³/jour. Cette station est essentielle pour la distribution de l'eau potable sur le territoire de St-Denis-de-Gastines.

Au vu de la bonne qualité des eaux distribuées sur la commune et de l'état général de la station, le conseil municipal de la commune de St-Denis-de-Gastines, soucieux de pérenniser son patrimoine a décidé d'engager d'importants travaux de rénovation à la station de la Louverie.

Ces travaux subventionnés par le Conseil Départemental de la Mayenne à hauteur de 20 % ont débuté en novembre 2015 pour se terminer en début d'année 2016. Ils consistent en :

- la réhabilitation des forages avec les équipements hydrauliques
- la réhabilitation de la station avec mise en place d'un local chlore
- la mise en place d'éléments de serrurerie et de sécurité



- le remplacement des canalisations à l'extérieur
- les aménagements extérieurs.

Le groupement d'entreprises FELJAS MASSON de Laval - TRASO de Trémont (49) et CISE TP (53) a été retenu pour effectuer ces travaux d'envergure pour un montant de 196 130.00 € HT, avec une aide 41 038 € du Conseil Départemental de la Mayenne.

Le bureau d'études SAFEGE, d'Yvré l'Evêque, est missionné pour effectuer le suivi du chantier.

Fleurissement



LE SITE AUX FLEURS DE L'EAU

Les contours du site aux fleurs de l'eau commencent à se dessiner et chacun peut y trouver son intérêt. Il est de plus en plus fréquenté. En famille, on peut s'approprier l'espace détente, redécouvrir les légumes anciens, philosopher sur les bienfaits des plantes médicinales au jardin intergénérationnel, ou tout simplement faire une balade dans les allées enherbées du plan d'eau et du petit bois qui prend tranquillement de la hauteur. Autour de l'étang, les pêcheurs taquinent les poissons.

D'autres manifestations régulières se déroulent sur le site, le concours de pêche, l'écussonnage, le greffage et les nombreuses rencontres pour l'entretien et la cueillette au jardin.

Cette année, des toilettes sèches ont été installées et un accès piétons a été ouvert en bas du terrain, route de Châtillon. D'autres projets trouveront leur place, au fil du temps.

Merci encore à tous ceux et celles qui s'affairent à donner vie à ces lieux.

LA VIE AUTOUR DU JARDIN

Nous recherchons ...

Pour continuer de le rendre agréable, nous envisageons l'année prochaine ;

- de surélever le jardin de « l'E.H.P.A.D. » ;
- de refaire l'encadrement du carré « barbecue » et de mettre en place des fleurs comestibles.

Nous aimerions aussi créer un « JARDIN DE CURÉ » mais pour cela nous recherchons des plants de fleurs tels que : Cœur de Marie, Clef du Paradis, Gants de Notre Dame, Monnaie du Pape, Bonnet d'Evêque, Barbe du Bon dieu, Œillet de Pentecôte, Fleurs du Vendredi Saint, Belle Étoile... et toutes autres espèces que vous posséderiez.

Vous pouvez faire connaître vos suggestions ou déposer les plants près de Jacqueline QUINTON, 6, rue Saint Stanislas, à Saint-Denis-de-Gastines, au printemps prochain.

... Les nouveaux bénévoles seront toujours les bienvenus.

CHARADE

Mon premier est la seconde lettre de l'alphabet, Mon second est une partie du visage
Mon troisième est l'art de vie des oiseaux, Mon tout sont ceux que l'on doit remercier

Réponse : Les B-NEZ-VOL



● LE SERVICE JEUNESSE

C'est une centaine de jeunes qui a fréquenté le service jeunesse en 2015.

Au programme des mercredis et des vacances scolaires, babyfoot, billard, atelier déco pour le festival « Au foin de la rue », espace internet, tournoi de console... , les activités sont proposées à l'initiative du service ou des jeunes.

Cet été, les jeunes dionysiens ont ainsi profité des camps à la mer, du championnat départemental de « caisses à savon », de l'atelier argent de poche.

Moment fort de cette année, la journée à Disneyland. Fin juillet, 38 jeunes, grâce à leurs actions d'autofinancement (bourse aux vêtements, lavage de voitures) ont découvert ce parc d'attraction.

Projets pour 2016

Porté par l'enthousiasme des jeunes suite au voyage à Disneyland, le service jeunesse va remettre en place les actions d'actions d'autofinancement pour organiser une journée au parc Astérix.

Forts de leur succès, la participation au championnat « caisses à savon », l'atelier déco pour le festival « Au foin de la rue », les camps à la mer et les opérations « Argent de poche » pour les 16-18 ans seront reconduits.



Service enfance-jeunesse

Rue Cheverus

53500 Saint-Denis-de-Gastines

Tél : 02.43.32.11.26 - 06.68.16.55.66

servicejeunessesdg@gmail.com

● LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs de Saint-Denis-de-Gastines ouvre ses portes tous les mercredis et toutes les vacances scolaires. Le temps fort, comme chaque année, est le mois de juillet. En 2015, 82 enfants ont été accueillis. Plusieurs activités étaient proposées et chaque fin de semaine était réservée aux sorties (patinoire, zoo de Champrépus, piscine à Ernée, parc d'attraction « Festyland », aquarium de Granville et cinéma).

Pour le plus grand bonheur des enfants, les animateurs ont organisé une veillée pour les 3-5 ans et une grande soirée boum pour les plus grands avec nuitée.

Trois camps se sont déroulés pendant ce mois de juillet.

Chez les petits malins

Onze enfants ont découvert l'univers du poney. Ils étaient logés dans un nouveau gîte, bien équipé. Un petit tour à la piscine de Château-Gontier a clôturé le séjour.

Chez les bidouilleurs

Onze enfants de 6 à 8 ans sont partis une semaine à la Jaille Yvon. Ils ont pratiqué l'accrobranche, la sarbacane, le hockey sur sable et ont participé à une course d'orientation.



Chez les aventuriers

Dix-sept enfants de 9 à 12 ans se sont initiés au catamaran et à l'équitation, à Lancieux. Dans un cadre agréable et proche du camping, ils ont profité des jeux de plage et de la mer grâce aux animateurs diplômés « Surveillant de baignade »

Les parents ont pu échanger avec les animateurs et les enfants dans l'« espace parents » à l'appui : résumé quotidien des activités et photos.

Pour clôturer ce mois, parents et enfants avaient rendez-vous au centre de loisirs pour un nouveau spectacle. Au programme : chants, chorégraphies, sketches.... Et rires.



Projets 2016

Le périscolaire

Le service à la jeunesse souhaite poursuivre la mise en place d'activités autonomes pour les plus grands et la réalisation de décorations pour les différents temps forts de l'année (ex : le restaurant scolaire avec ses repas à thème).

Le centre de loisirs

Les objectifs du service sont :

- La poursuite de la sensibilisation des enfants à la sécurité routière, au tri sélectif
- La mise des semaines à thèmes (musique, astronomie, expérience...) en partenariat avec la bibliothèque et le restaurant scolaire.
- La reconduction du camp à la mer pour les 9-12 ans

L'équipe d'animation remercie la municipalité et les parents pour la confiance qui lui a été accordée. Elle espère répondre aux différentes attentes de chacun et donne rendez-vous aux enfants au centre de loisirs pour l'année 2016 pour encore plus d'aventures et de surprises !!!

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Reprendre le chemin de la classe est toujours un évènement.

Les Nouvelles Activités Péri-scolaires ont été mises en place à St-Denis-de-Gastines à la rentrée de 2014 suite à la réforme des rythmes scolaires de l'Etat.

A travers les NAPS, la commune de St-Denis-de-Gastines propose des activités de qualité visant à favoriser l'épanouissement des enfants et à développer leur curiosité intellectuelle, tout en adaptant le programme aux rythmes des enfants.

Conformément à l'esprit de la réforme, un soin particulier a été porté au respect de la journée globale de l'enfant. Le choix de l'organisation du temps scolaire de l'enfant respecte le rythme naturel de l'apprentissage et de repos des enfants et a donc été reconduit pour la période 2015/2016.

Ainsi, les enfants de la petite et moyenne section ont un temps de repos alors que les autres font des ateliers.

Les nouvelles activités péri-scolaires se concentrent donc :

- Pour les maternelles et Cours Préparatoires sur le temps du midi de 13 h 30 à 14 h 15
- Pour les élémentaires en fin de journée de 15 h 45 à 16 h 30

Depuis la rentrée 2014, la matinée d'enseignement supplémentaire fixée au mercredi matin a permis aux enfants d'avoir accès à un panel d'activités variées à travers trois grandes thématiques :

- Activités artistiques et culturelles
- Activités physiques et sportives
- Activités scientifiques et techniques

Pour la 1^{ère} année : 2014/2015, la réforme des rythmes



scolaires s'est bien déroulée, la majorité des familles sont satisfaites des programmes proposés.

Le conseil Municipal de Saint-Denis-de-Gastines a décidé au titre de l'année 2015-2016 de proposer dans le cadre des nouvelles activités péri-scolaires, une **activité musicale « Découverte de l'orchestre » de 15 h 45 - 16 h 30 tous les lundis du 5/10/2015 au 4/07/2016.**

Des partenariats ont été réalisés avec l'orchestre d'harmonie de St Denis pour l'achat d'instruments spécifiquement dédiés à cette activité et nous les remercions vivement de leur implication, et avec des intervenants de la Communauté de Communes de l'Ernée et le Foin de la Rue.

Les Nouvelles Activités Péri-scolaires nécessitent beaucoup d'investissement, néanmoins, il a été décidé pour la rentrée 2015-2016 de reconduire la gratuité de ces activités. Ils sont encadrés par le personnel communal diplômé et par des intervenants extérieurs (Intervenants musique de la Communauté de Communes de l'Ernée par exemple). C'est une équipe dynamique, qualifiée qui a conscience des besoins et des attentes des enfants.

Les enfants qui participent à ces ateliers doivent impérativement être inscrits. Dès l'instant qu'enfant est inscrit, il doit participer aux activités pendant le cycle complet.

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE L'ERNEE

Site de St-Denis-de-Gastines (Impasse de l'Harmonie)
Présentation : l'école de musique communautaire s'organise autour de 3 sites principaux : Andouillé, Ernée et St-Denis-de-Gastines.

Chaque site est animé par un responsable. Il est un interlocuteur privilégié pour les élèves et les parents. Le site de St-Denis est représenté par Landry MONNIER (06 88 48 80 34).

L'école de musique est dirigée par un directeur : Aurélien DOLBECQ (Infos : 02 43 05 98 88 ou ecoledemusique@lernee.fr)

Le site de St-Denis a la chance d'accueillir, depuis 2009, LE CUBE, Studio de répétition de musiques actuelles et d'enregistrement, ouvert à tous et animé par JérémY FRERE

(Infos : 02 43 00 14 61 ou www.lecube-studio.com)

Les Formations :

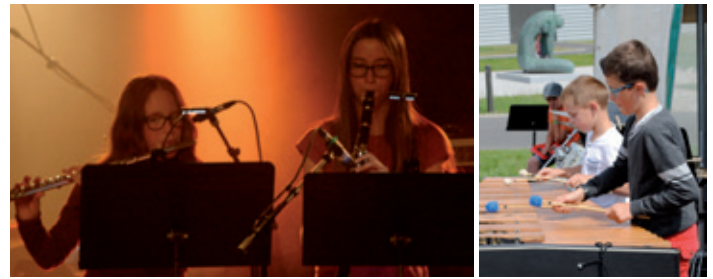
L'école de musique accueille les enfants à partir de 5 ans. Plusieurs disciplines instrumentales sont enseignées :

- Les instruments à vents : flûte traversière,

clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie et tuba.

- Les instruments à cordes : piano classique, guitare classique, guitare d'accompagnement et guitare basse.
- Les instruments à percussions

Une découverte de tous les instruments enseignés à l'école de musique est proposée de septembre à avril par les professeurs avant de choisir fin avril. Le plaisir de jouer d'un instrument procure des moments privilégiés pour les musiciens qui se retrouvent autour d'un projet commun dans le but de se produire en public.



Afin de faire jouer les musiciens ensemble, plusieurs pratiques collectives sont proposées tout au long de l'année :

Orchestre d'harmonie Junior, Orchestre de Guitares, Ensembles à vents, Chant Choral enfants et adultes, Atelier de musiques actuelles (Au CUBE).



Musique en milieu scolaire :

La Communauté de Communes de l'Ernée s'est dotée des compétences de deux musiciens intervenants (Emmanuel NORET et Elodie NICOLAS) chargés de sensibiliser les scolaires dans le cadre d'un projet musical établi avec les enseignants.

Pendant cette nouvelle année scolaire, les deux musiciens intervenants interviendront au sein des deux écoles élémentaires de Saint-Denis-de-Gastines.

Ils interviennent également sur tous les sites de l'École de Musique Communautaire pour y animer le jardin et l'éveil musical, les chorales enfants et adultes.



Théâtre :

Pour la troisième année, l'École de Musique et de Théâtre Communautaire propose un cycle d'enseignement Théâtre. Les cours sont ouverts aux adolescents et adultes qui souhaitent suivre un premier cycle d'art dramatique.

Les élèves bénéficient de 2 à 3 heures hebdomadaires d'enseignement.

Projet et partenariat

Signe d'un partenariat solide, l'école de musique intercommunale de l'Ernée, la Mairie de St-Denis-de-Gastines, l'orchestre d'harmonie de St-Denis-de-Gastines et l'association « Au Foin de la Rue » ont créé un projet « Musique » pour les NAPS (Nouvelles Activités Périscolaires) de St-Denis-de-Gastines.

En effet, l'objectif est de découvrir l'orchestre d'harmonie (découverte des instruments de musique, écoutes, percussions corporelles) et pratique instrumentale (Bois, cuivres et percussions). Les enfants auront l'occasion de jouer de ces instruments.

Ce projet a commencé en octobre 2015 et durera toute l'année pour se concrétiser au festival « Au Foin de la Rue » (début juillet 2016). Les enfants des NAPS auront l'occasion de jouer avec les musiciens de l'orchestre junior et de l'orchestre d'harmonie (une centaine de musiciens).

Outre des missions d'enseignement, l'école de musique anime la vie locale de Saint-Denis-de-Gastines à travers différents concerts.



Tarifs communaux 2016

LOCATIONS SALLE GEORGES CHRETIEN - 2016

PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES DE SAINT DENIS DE GASTINES

Bal	108,75
Mariage, Baptême, Communions, Repas de famille :	
. Location de base jusqu'à 50 personnes	173,88
. Prix par personne (par personne au-dessus de 50)	1,22
Banquet, Repas de société, Soirée Familiale, Buffet	173,88
Concours de cartes, loto, tombola :	
. Petite salle seulement	76,64
. Toute la salle	108,75
Vin d'honneur	
. Sans départ de mariage	66,11
. Avec départ de mariage	98,16
Réunion, Assemblée Générale (Sociétés)	60,75
Réunion, Assemblée Générale (Privés)	98,16
Spectacles de variétés (par jour) (pièces de théâtre, boum)	119,48
Repas de famille le lendemain d'un mariage, d'une communion	98,16
Soirée dansante des Aînés par soirée	36,83
Sono : chèque caution	329,60
Sono : location	43,76

PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES EXTERIEURES

Loto	NON
Bal	NON
Mariage, Baptême, Communions, Repas de famille :	
. Location de base jusqu'à 50 personnes	301,64
. Prix par personne (par personne au-dessus de 50)	1,22
Banquet, Repas de société, Soirée familiale, buffet :	
. Location de base jusqu'à 100 personnes	445,92
. Prix par personne (par personne au-dessus de 100)	1,22
Vin d'honneur	
. Sans départ de mariage	122,44
. Avec départ de mariage	178,17
Réunion, Assemblée Générale	145,29
Spectacle de variétés (pièces de théâtre) par jour	178,17
Repas de famille le lendemain d'un mariage	178,17

Les consommations d'électricité seront facturées aux utilisateurs. Un relevé sera fait avant et un autre après la manifestation. Facturation suivant tarifs EDF en référence aux factures reçues pour les mêmes périodes.

INDEMNITES SALLE GEORGES CHRETIEN

Pour vaisselle cassée ou manquante :	
. Plat inox	15,83
. Plateau	24,80
. Verre, tasse, assiette, couvert, autres	2,21
Chèque caution pour nettoyage des salles, appareils de cuisine et rangement matériel,	300,00
ou	
Pour inoccupation de la salle le jour fixé au calendrier (non annulé 2 mois avant le jour	300,00

LOCATION MATERIEL ET MOBILIER

Ancienne vaisselle par 50 couverts (Forfait Dyonisiens)	16,08
. Tables (aux dyonisiens)	3,44
. Chaises (aux dyonisiens) - Bois - la dizaine	7,32
Matériel :	
. La barrière	1,43
. La photocopie noir et blanc A4 et A3	
- aux particuliers	0,30
- aux associations	0,10
. La photocopie couleur A4 et A3 :	
- aux particuliers	1,50
- aux associations	1,00

Tarifs communaux 2016

AFFAIRES SCOLAIRES

Périscolaire par enfant (forfait semaine)	5,43/S	5,64/S
Centre de loisirs mercredis scolarisés enfants de la commune ou scolarisés à ST DENIS		
. Un enfant	1,90	1,93
. Deux enfants	3,54	3,58
. Trois enfants	4,82	4,87
. Par enfant en plus	1,31	1,33
Centre de loisirs mercredis scolarisés enfants hors commune et non scolarisés à ST DENIS		
. Un enfant	2,36	2,39
. Deux enfants	4,20	4,24
. Trois enfants	5,34	5,40
. Par enfant en plus	1,31	1,33
Centre de loisirs petites vacances enfants de la commune ou scolarisés à ST DENIS		
. Un enfant	3,79	3,85
. Deux enfants	7,07	7,14
. Trois enfants	9,65	9,74
. Par enfant en plus	2,60	2,65
Centre de loisirs petites vacances enfants hors commune et non scolarisés à ST DENIS		
. Un enfant	4,72	4,76
. Deux enfants	8,41	8,48
. Trois enfants	10,68	10,80
. Par enfant en plus	2,60	2,65
Centre de loisirs vacances d'été enfants de la commune ou scolarisés à ST DENIS		
. Semaine de 4 ou 5 jours	56,71	57,28
. Semaine incomplète par jour	18,20	18,37
. Semaine de camp (seule) repas compris	139,37	140,75
. Semaine de camp si 5 jours de présence en plus	115,47	116,60
. Semaine de camp de 3 jours	97,34	98,28
. Semaine de camp de 3 jours + 2 jours la même semaine	115,47	116,60
Centre de loisirs vacances d'été enfants hors commune et non scolarisés à ST DENIS		
. Semaine de 4 ou 5 jours	58,82	59,42
. Semaine incomplète par jour	20,24	20,44
. Semaine de camp (seule)	172,89	174,61
. Semaine de camp si 5 jours de présence en plus	141,47	142,86
. Semaine de camp 3 jours	118,67	119,83
. Semaine de camp de 3 jours + 2 jours la même semaine	141,47	142,86
Service jeunesse		
- Cotisation annuelle	11,30	12,47
- Cotisation ponctuelle par activité		

AFFAIRES SCOLAIRES

Fournitures scolaires :	39,98
Classe Découverte (par élève)	17,24
Cadeau de Noël (par enfant)	14,64

LOCATION DE TERRAINS (DROITS DE PLACE)

Droits de place :

. Marchand ambulant :	
- de 0 à 20 m ²	9,65
- plus de 20 m ²	19,42
- forfait annuel	48,51

BATIMENTS COMMUNAUX CHAUFFAGE LOCATION

Frais de chauffage - recouvrement près de l'occupant	50 %	de l'école
Logement de fonction rue de la Gare		maternelle
Location cour mairie réservée aux dyonisiens suite à une manifestation en mairie (mariage...)	20,00	
Location salle des sports (prix de l'heure)	12,73	

LOCATION DE RESERVES FONCIERES

Terrain location - La Gare	
et Terrain location - Station épuration	21,00

SERVICE FUNERAIRE

Concession : . 30 ans	136,86
. 50 ans	188,54
Concession colombarium 15 ans	305,96
Concession caviurne :	
. 30 ans à compter du 27/6/2014	103,00
Taxe Funéraire :	
. Location caveau provisoire par jour	1,19
Assistance à la mise en bière quand il y a transport hors de la localité de décès ou de dépôt	24,45
Assistance à l'exhumation d'un corps, à sa translation et à sa réinhumation	24,45

Tarifs communaux 2016

INDEMNITES

Bibliothèque	
(par personne pour toutes les permanences)	417,69
Gardiennage de l'église (annuelle)	437,14
Chaussures, vêtement de travail	
(le personnel communal)	89,18

VOIRIE

Vente de vieux chemins ruraux (m²):	
. En limite de propriété	0,42
. Rassemblement de 2 pièces	0,47
Elargissement et redressement de voies communales :	
. Indemnité globale de terrain	0,58
. Indemnité de clôture (ml)	0,74

SERVICE DES EAUX

Abonnement - Redevance fixe	
(par semestre)	30,32
. de 0 à 200 m³	1,5
. de 201 à 500 m³	1,01
. de 501 à 1 000 m³	0,75
. au-delà de 1 000 m³	0,57
Fonds départemental pour l'eau	
. de 0 à 6 000 m³	0,2778
. de 6 001 à 24 000 m³	0,2222
. de 24 001 à 48 000 m³	0,1666
. de 48 001 à 100 000 m³	0,111
. au-delà de 100 000 m³	0,0554

EAU - TRAVAUX SUR RESEAUX

Branchement principal	
. forfait de 5 mètres	482,34
. mètre linéaire supplémentaire	10,87
Déplacement de compteur :	
. forfait de 5 mètres	114,26
. mètre linéaire supplémentaire	10,87
Compteur à remplacer	
. diamètre 15 ou 20	92,38
Réinstallation d'un compteur suite à résiliation d'abonnement	114,26
Remplacement couvercle de citerneau	19,52

SERVICE ASSAINISSEMENT

Taux pollution domestique (prix fixé par l'agence de l'eau)	
Taux réseau de collecte (prix fixé par l'agence de l'eau)	
Abonnement semestriel	27,86
Taxe assainissement	0,72

TRAVAUX SUR RESEAU

Extension ou raccordement	
. moins de 50 mètres	189,26
. plus de 50 mètres	Tous les travaux à la charge du demandeur

Suite aux travaux obligatoires de mise en conformité à la station d'épuration, les élus ont instauré un abonnement pour les abonnés au réseau d'assainissement collectif à compter du 01/01/2012,

SUBVENTIONS COMMUNALES - 2015

A.P.E.L. :	300 €
O.G.E.C. :	85 120 €
et 1944 € pour temps activités périscolaire (T.A.P.)	
Amicale Gastinaise :	1 456,25 €
Jeune Garde basket :	1 725 €
et subvention participation animateur :	1 140 €
Jeune Garde football :	2 025 €
Jeune Garde tennis :	855 €
Jeune Garde tennis de table :	225 €
+ subvention exceptionnelle prêt de matériels :	420 €
Judo : 1 245 € + participation animateur :	1 140 €
Vélo Club Gastinais :	300 €
Orchestre d'Harmonie :	1 000 €
Au Foin de la Rue :	10 800 €
Association pour l'Organisation du Temps Libre à la Maison de Retraite :	150 €
Société de Chasse :	300 €
Gaule Gastinaise :	300 €

Ecole de pêche :	420 €
A.D.A.S.S.C. :	300 €
C.C.A.S. :	500 €
Amicale des Sapeurs-pompiers :	300 €
Amicale des Anciens Combattants AFN et Autres Conflits	300 €
Comité des commerçants et artisans :	412,63 €
Groupement de défense des cultures et de lutte contre les nuisibles :	300 €
Cotisation communale fédération :	388 €
Familles Rurales :	300 €
A.D.M.R. St Denis de Gastines :	5 000 €
Créajoux :	300 €
FF de randonnée :	50 €
Comice Agricole du Pays d'Ernée :	500 €
Association de jumelage Pays d'Ernée :	100 €
Prévention routière :	300 €
S.P.A. Laval :	50 €



● PORTRAIT

Manuella AUBRY - Créadesign53

Chargée de communication Visuelle - Agence Graphique

Question : Vous venez de créer votre société à Saint-Denis-de-Gastines ?

Manuella Aubry : Oui - J'habite à Saint-Denis-de-Gastines, il était naturel que je crée mon activité dans ma commune. Après un parcours professionnel en imprimerie sur Mayenne, et suite à la création d'une structure sur Fougères, avec une expérience de plus de 15 ans, j'avais besoin d'un projet individuel (société) en tant que chargée de communication visuelle. Créadesign53 est une agence graphique créée en juin 2015.

Question : En quoi consiste votre activité professionnelle ?

Manuella Aubry : Mon activité consiste à conseiller et à élaborer des compositions graphiques du style : logo, illustration, retouche image, plaquette commerciale, brochure, dépliant, flyer, catalogue, affiche etc... Je collabore avec les entreprises, artisans, commerçants, associations, collectivités, particuliers. Je réalise aussi des documents technique, spécifique, ou publicitaire traduits en langues étrangères pour les besoins adaptés.

Question : Quel est votre secteur géographique pour activité ?

Manuella Aubry : Je démarche sur les différentes régions et départements limitrophes, autres que la Mayenne, les départements tel que la Sarthe, l'Orne, la Manche, l'Ille et Vilaine, jusqu'au Côte d'Armor. La commune Saint-Denis-de-Gastines est un point central pour l'ensemble de mes déplacements.



Creadesign53@orange.fr

Tél. 06 06 52 83 81 - ZA La Rouillère

53500 - Saint-Denis-de-Gastines

site internet : <http://www.creadesign53.fr>

● DÉMARCHES EN MAIRIE

La Mairie de Saint-Denis-de-Gastines est ouverte du mardi au vendredi : De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30. Une permanence d'accueil est également assurée le samedi de 9 H 00 à 12 h 00 sauf au mois d'août.

• Identité

Carte nationale d'identité :

Mairie du domicile - 1^{ère} demande ou renouvellement (Validité 15 ans pour les majeurs - 10 ans pour les mineurs), 2 photos d'identité, copie d'acte de naissance - 6 mois, justificatif de domicile - 3 mois. Empreinte du doigt obligatoire à partir de 13 ans. Pour les mineurs : autorisation parentale à compléter. Remise de l'ancienne carte en cas de renouvellement. En cas de perte ou de vol de l'ancienne carte sécurisée : 25 € en timbres fiscaux (déclaration de perte en mairie - déclaration de vol en gendarmerie).

Passeport :

Mairie équipée pour les passeports biométriques : Mairie d'Ernée (sur rendez-vous) - Validité 10 ans.

• Citoyenneté - Vie pratique

Inscription sur les listes électorales :

Du 01.01 au 31.12 avec effet au 1^{er} mars de l'année suivante Mairie du domicile ou justifiant d'une attache avec la commune (personnes inscrites au rôle d'une des contributions directes communales pour la 5^{ème} fois). Avoir 18 ans - Jouir de ses droits civiques. Pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile - 3 mois.

Recensement militaire :

Mairie du domicile. Pour les filles et les garçons de 16 ans. Se présenter après la date anniversaire. Livret de famille des parents. Pour ceux qui ont acquis

la nationalité française, décret de naturalisation.

Légalisation de signature :

Toutes mairies. La signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal (se munir d'une pièce d'identité).

Permis de construire - démolir et déclarations de travaux :

Mairie du lieu de construction ou démolition (pour toute construction à usage d'habitation ou non, y compris abri de jardin, garage, préau... ; pour toute démolition ; pour toutes les modifications extérieures apportées aux bâtiments existants). Imprimés en Mairie.

• Famille

Déclaration de naissance :

Mairie du lieu de naissance - Déclaration à faire dans les 3 jours suivant la naissance.

Reconnaissance :

Toutes mairies. Avant ou après la naissance. Carte d'identité des déclarants - Justificatif de domicile - 6 mois.

Extrait d'acte de naissance :

Mairie du lieu de naissance. Indiquer date de naissance, nom et prénoms, filiation (nom et prénom du père - nom de jeune fille et prénom de la mère). Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. Français nés à l'étranger : s'adresser au Ministère des Affaires Etrangères, Service central de l'Etat Civil à Nantes.

Extrait de mariage :

Mairie du lieu de mariage. Indiquer date de mariage, nom et prénoms, filiation. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Certificat de vie maritale :

Mairie du domicile. Pièce d'identité des demandeurs et de leurs 2 témoins (sans lien de parenté avec les intéressés). Justificatif de domicile au nom des 2 demandeurs. Certificat n'ayant aucune valeur juridique.

Certificat de vie maritale :

Mairie du domicile. Pièce d'identité des demandeurs et de leurs 2 témoins (sans lien de parenté avec les intéressés). Justificatif de domicile au nom des 2 demandeurs. Certificat n'ayant aucune valeur juridique.

Déclaration de décès :

Mairie du lieu de décès. Livret de famille du défunt et certificat médical. Déclaration à faire dans les 24 heures suivant le décès.

Bulletin de décès :

Mairie du décès ou du domicile du défunt.

Duplicata livret de famille :

Mairie du lieu de mariage. Fournir l'état civil du conjoint et des enfants - Seuls les époux peuvent faire cette démarche.

Cimetière :

Mairie du domicile ou du lieu de décès.

Aide sociale, APA :

Les dossiers sont à demander à La Maison Départementale de l'Autonomie, 16 rue Albert Einstein CS 10635 - 53006 Laval cedex, Tél 02.43.677.577 ou à la permanence d'Ernée : Antenne solidarité, 1 avenue du Général de Gaulle : Lundi 9 h 30-12 h 00, 14 h 00 - 16 h 30. 4^{ème} jeudi du mois 9 h 30 - 12 h 00. Après constitution, les dossiers sont transmis en Mairie du dernier domicile connu pour le passage en commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale.

Carte d'invalidité ou autres demandes auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : Retrait des dossiers auprès à La Maison Départementale de l'Autonomie, 16 rue Albert Einstein - CS 10635- 53006 Laval cedex, Tél 02.43.677.577 ou à l'Antenne solidarité, 1 avenue du Général de Gaulle, 53500 Ernée.



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le diagnostic des installations d'assainissement individuel est une obligation réglementaire qui incombe à chaque commune. Pour répondre à cette exigence, Saint-Denis-de-Gastines a fait le choix de se rapprocher du SENOM (Syndicat d'Eau du Nord Ouest Mayennais) qui intervient déjà sur le territoire communal dans le cadre des chantiers de réhabilitation et des diagnostics de vente.



Toutes les installations concernées seront diagnostiquées à partir de la mi-janvier 2016. Chaque propriétaire concerné sera informé individuellement par courrier. Par contre, afin de présenter plus en détail de quoi il s'agit, une réunion publique d'information est organisée le mardi 19 Janvier 2016 à 20 heures à la salle des fêtes Georges CHRETIEN. C'est Philippe GRANDE, technicien spécialisé, qui passera dans chaque foyer.

Petit rappel

La maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques.

Les enjeux sont à la fois économiques, environnementaux et sociaux :

- Sécurité des personnes et des biens,
- Maîtrise de la consommation d'énergie,
- Diminution des nuisances lumineuses (pollution du ciel nocturne),
- Collecte et recyclage du matériel usagé.

St-Denis-de-Gastines s'inscrit dans cette évolution.

Les horaires :

- Du 16 avril au 14 septembre : aucun éclairage
- Du 15 septembre au 15 avril : éclairage public nécessaire, suffisant et durable dans

l'agglomération, interrompu de 21 h 30 à 6 h 15.

Pour une commune,

L'investissement initial nécessaire à la rénovation de son parc d'éclairage public peut sembler important mais il faut désormais raisonner en coût global et tenir compte :

- De la performance des lampes, des luminaires et des systèmes qui les gèrent, ainsi que leur dégradation dans le temps,
- Des coûts d'exploitation, de maintenance et de recyclage pour toujours garantir un service de qualité.

Dans cette vision, les lampes de l'avenue de l'Hermitage (450ml) vont être remplacées en même temps que le renouvellement de réseaux : eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité et téléphone.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Comme vous avez pu le voir, les élus ont imaginé une autre manière d'illuminer le centre bourg pour les fêtes de Noël. Ces nouveaux décors ont vu le jour grâce aux engagements de nombreux acteurs locaux.

Aussi, pour prolonger l'idée, tous les habitants qui le souhaitent peuvent accrocher à leur porte ou à leur fenêtre, une couronne de sapin décorée en guise de participation collective...

Et renouveler cette expérience pour Noël 2016.



DEFI FAMILLES A ENERGIE POSITIVE

Vous avez peut-être déjà entendu parler du défi des Familles à Energie Positive, présent en Mayenne depuis 2013, avec plus de 260 familles mayennaises qui ont déjà participées ?

Le principe est simple...

« Faites le pari d'économiser 8 % de vos consommations d'énergie et d'eau chez vous, constituez votre équipe entre amis, voisins...

Et relevez le défi ! »

En équipe, mesurez-vous aux autres et tentez de dépasser les 200 € économisés. (Moyenne des économies réalisées par famille et par an).

L'objectif est de réaliser des économies sans

investissement, le tout dans la convivialité. Les familles peuvent suivre leur consommation d'eau et d'énergie via un site internet qui leur est destiné, et qui permet de visualiser les économies réalisées grâce aux éco-gestes mis en place chez soi.

Les participants sont accompagnés par Synergies dans cette aventure, à travers notamment des ateliers, des rencontres, des animations "TuPerdsWatt"...

Depuis 2014 deux équipes dyonisiennes ont déjà participé à l'aventure.

Parce que l'énergie la moins chère et la plus propre est celle que nous ne consommons pas, rejoignez nous l'hiver prochain pour relever le défi !

SERVICE INCENDIE

Le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de St-Denis-de-Gastines se compose de 25 personnes (dont 9 femmes). La caserne compte dans son effectif trois Infirmiers Sapeur-pompier, ils apportent un soutien médical aux autres pompiers par leurs compétences dans l'urgence.

Cet effectif nous permet d'assurer une disponibilité 24 h sur 24 h, 7 jours sur 7, cependant il est important de maintenir un effectif disponible sur les heures de travail. C'est pour cela que le CIS de St-Denis-de-Gastines recherche toujours des personnes disponibles en journée. En ce qui concerne le monde agricole, le département a mis en place des conventions avec les services de remplacement pour faciliter une meilleure disponibilité.

L'exigence des interventions demande aux pompiers de se former aussi le département a mis en place la formation à distance pour alléger l'implication des premières années.

Le CIS participe à plusieurs événements sportifs dans le département : un cross, un parcours sportif (série d'épreuves simulant des gestes effectués avec du matériel d'incendie) et un duathlon. Deux personnes ont été sélectionnées aux épreuves nationales (Julien G. pour le cross et Damien G. pour le parcours sportif).

Par le biais de vos appels au 18, les sapeurs-pompiers de St-Denis-de-Gastines sont intervenus une centaine de fois tout au long de l'année, essentiellement pour du secours à personnes.



Une porte ouverte sera organisée au mois de juin 2016, ce moment convivial sera l'occasion de mieux connaître le fonctionnement du centre.

Pour tout renseignement complémentaire, le chef de centre, Alain Gobbé, et les sapeurs-pompiers de St-Denis-de-Gastines se tiennent à votre disposition.

LES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

La commune de Saint-Denis-de-Gastines depuis plus de 4 ans propose à ses agents et à des élus la formation aux premiers secours (SST) en cas d'accident du travail.

La formation de sauveteur secouriste du travail est certainement l'une des actions de prévention les plus efficaces d'autant que son effet porte à la fois sur les accidents du travail et de trajets mais aussi sur tous les autres types d'accidents.

Cette année, les élus volontaires ont pu bénéficier d'une formation initiale de 2 jours dispensée en septembre.



Quant aux agents, une session perfectionnement d'une journée a été proposée en novembre, résumée ainsi :

Protéger - Examiner - Faire Alerter - Secourir

● ASSISTANTES MATERNELLES

Vous recherchez une assistante maternelle sur notre commune pour accueillir votre enfant ?

Connectez-vous sur le site du Conseil Général www.assistantsmaternels53.fr.

Un service utile et facilement accessible pour vous guider dans vos recherches.

Pour les parents qui ne disposent pas d'une connexion à internet, voici la liste des assistantes maternelles sur Saint-Denis-de-Gastines :

Mme **BEDOUET Annie** - 3, rue des Lavandières
Mme **CHRETIEN Maud** - 16, rue de Bretagne
Mme **LHUISSIER Michelle** - Blanche Noë
Mme **MARTIN Léone** - 9, rue de la Fontaine
Mme **MOULE Nadia** - 28, rue des Roses
Mme **PAILLARD Christine** - La Grulière
Mme **PERRIER Rachel** - La Rostièrre
Mme **ROBLIN Sylvie** - 8, impasse des Violettes
Mme **VALENTIN Anita** - 24, rue de Bretagne

● L'EDI DE L'ERNÉE

L'EDI de l'Ernée dévoile son nouveau NOM

Le 5 octobre 2015, l'Espace de Découvertes et d'Initiatives (EDI) du CIAS de l'Ernée organisait une porte ouverte pour l'ensemble de la population, l'occasion, de sensibiliser tout un chacun à son fonctionnement et dévoiler ses nouveaux outils de communication...

En juin 2007, sous l'impulsion du Conseil Départemental, des élus et partenaires locaux, l'EDI de l'Ernée a vu le jour avec la mise en place de quelques ateliers d'échanges (cuisine, jardinage, fil en aiguilles...) répondant aux toutes premières attentes tant des professionnels du sanitaire et social que des personnes en situation de fragilité. Puis, très rapidement, l'EDI a su attirer le tout public. Les compétences des uns et des autres sont venues enrichir les activités existantes. Devenu un lieu ressources incontournable dans le paysage local, après huit années de fonctionnement, l'EDI devient :



Cette idée est le fruit d'une imagination débordante des participants de l'atelier d'écriture qui fonctionne depuis 2012. En parallèle à cette initiative collective, plusieurs participants ont travaillé d'arrache pied pendant une année à la réalisation d'un clip vidéo présentant la vie à l'EDI. La porte ouverte du 5 octobre dernier a indéniablement sensibilisé le tout public au fait que ce service intercommunal contribue à enrichir la vie sociale. Aussi, ce beau travail collectif mérite-t-il d'être promu à travers un petit court métrage made in « L'Escapade » : http://www.cc-lernee.fr/solidarite_l-escapade-espace-de-decouvertes-et-d-initiatives-edi.phtml

Pour 2016, l'ESCAPADE souhaiterait mettre en place un atelier BOIS....

Toutes les idées, les bonnes volontés sont bienvenues.... Merci de prendre contact avec Virginie !

Infos pratiques :

CIAS de l'Ernée - « L'Escapade »
Parc d'Activités de la Querminais - 53500 ERNEE

Contacts : Virginie CHAILLOU
02 43 04 96 79 - ou edi@lernee.fr

Horaires d'ouverture au public :
Lundi - Mardi - Jeudi et vendredi :
9h00/12h00 - 14h00/17h00
Mercredi : 9h00/11h30



● LES RANDONNÉES DE L'ERNÉE

Les randonnées de l'Ernée en ligne sur rando.lernee.fr

La Communauté de communes de l'Ernée compte plus de 200 km de sentiers de randonnées balisés et entretenus. Aujourd'hui, la Communauté vous propose un nouveau service avec l'ouverture du site Internet rando.lernee.fr. Sur le portail vous pourrez voir les 25 circuits de randonnées du territoire de l'Ernée et télécharger les fiches descriptives pour chacune des boucles.

L'application permet de voir tous les sites touristiques (musée, jardin, curiosité...) et l'ensemble des prestataires (restaurant, gîte, chambre d'hôtes...) du territoire de l'Ernée. Cette carte interactive vous permettra de prévoir au mieux vos sorties et vos balades. Alors n'hésitez et rendez-vous sur rando.lerneer.fr !

Ce site continuera d'évoluer pour vous proposer prochainement les données GPS en téléchargement, qui vous permettront de vous localiser à l'aide d'un GPS ou de votre smartphone. Il est également envisageable de mettre en ligne des circuits VTT ou encore équestre.



Rendez-vous donc dès maintenant sur rando.lerneer.fr et n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques et à nous envoyer des photos pour compléter et améliorer notre site à l'adresse : b.arnold@lernee.fr.



Stoppons le gaspillage alimentaire !

805 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde (1 personne sur 9). Or, un français jette tous les ans 20 kg de déchets alimentaires (13 kg de restes de repas et 7 kg de produits non déballés).

Gaspiller un steak de bœuf équivaut à :

- Rouler en voiture pendant 4.89 km
- Laisser une lampe (de 60 W) allumée pendant 70 h 05 min
- Faire tourner un lave-vaisselle 4,2 fois



Le gaspillage alimentaire intervient du champ à l'assiette, de la production à la consommation humaine.

Le gaspillage, c'est environ 400 € par an en moyenne qu'une famille de 4 personnes jette à la poubelle.

Nous sommes responsables du gaspillage alimentaire lors des achats, à la maison, lors de la préparation des repas et après le repas.


Pour y remédier, voici quelques solutions anti gaspi qui vous éviteront de ne plus jeter des déchets alimentaires :

- Privilégier les produits à la coupe, en vrac afin de prendre ce dont on a besoin
- Mettre les produits dont la Date Limite de Consommation (DLC) et la Date Limite d'Utilisation Optimale (DLUO) sont les plus proches en avant du réfrigérateur
- Respecter les zones froides du réfrigérateur
- Réutiliser les restes dans une recette différentes (exemple : gratins, quiches, cakes, salades...)
- Détourner des produits devenus immangeables en produits ménagers



Déchèterie - 2016



 Ouverte tous les lundis de 16 h 30 à 17 h 30
 Ouverte les samedis de 11 h à 12 h d'avril à septembre

JANVIER	4 ^{ème} week-end	Vendredi Samedi	22 23	de 15h à 16h30 de 15h à 17h
FÉVRIER	4 ^{ème} week-end	Vendredi Samedi	26 27	de 15h à 16h30 de 15h à 17h
MARS	4 ^{ème} week-end Fermé le Lundi 28 Mars	Vendredi Samedi	25 26	de 15h à 16h30 de 15h à 17h
AVRIL	4 ^{ème} week-end	Vendredi Samedi	22 23	de 15h à 16h30 de 11h à 12h et 15h à 17h Tous les samedis de 11h à 12h
MAI	4 ^{ème} week-end Fermé le Lundi 16 Mai	Vendredi Samedi	27 28	de 15h à 16h30 de 11h à 12h et 15h à 17h Tous les samedis de 11h à 12h
JUIN	4 ^{ème} week-end	Vendredi Samedi	24 25	de 15h à 16h30 de 11h à 12h et 15h à 17h Tous les samedis de 11h à 12h
JUILLET	4 ^{ème} week-end Fermé le Samedi 2 Juillet	Vendredi Samedi	22 23	de 15h à 16h30 de 11h à 12h et 15h à 17h Tous les samedis de 11h à 12h
AOÛT	4 ^{ème} week-end Fermé le Lundi 15 Août	Vendredi Samedi	26 27	de 15h à 16h30 de 11h à 12h et 15h à 17h Tous les samedis de 11h à 12h
SEPTEMBRE	4 ^{ème} week-end	Vendredi Samedi	23 24	de 15h à 16h30 de 11h à 12h et 15h à 17h Tous les samedis de 11h à 12h
OCTOBRE	4 ^{ème} week-end	Vendredi Samedi	21 22	de 15h à 16h30 de 15h à 17h
NOVEMBRE	4 ^{ème} week-end	Vendredi Samedi	25 26	de 15h à 16h30 de 15h à 17h
DÉCEMBRE	3 ^{ème} week-end	Vendredi Samedi	16 22	de 15h à 16h30 de 15h à 17h



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016



JANVIER

Vendredi 15 AG - Vélo Club
 Lundi 25 AG AFN - Autres Conflits
 Vendredi 29 Comment moi je ? - Saison culturelle 3ème de l'Ernée

FÉVRIER

Jeudi 4 AG - Club des Aînés
 Samedi 6 Soirée Football/Basket
 Samedi 20 Soirée familiale - Société de chasse
 Lundi 22 Concours de belote - Club des Aînés

MARS

Dimanche 6 **Repas du C.C.A.S**
 Vendredi 18 Rencontre dyonisienne
 Samedi 19 Soirée familiale - Amicale Gastinaise
 Dimanche 20 Après-midi dansant - Club des Aînés

AVRIL

Jeudi 7 Repas - Club des Aînés
 Vendredi 22 Loto - ADASSC
 Samedi 30 Tournoi familial Basket

MAI

Jeudi 5 Tournoi familial Football
 Dimanche 8 Concours de pétanque AFN et Autres Conflits
 Dimanche 8 Après-midi dansant - Club des Aînés
 Lundi 16 Concours de pêche Aux Fleurs de l'Eau
 Samedi 21 Spectacle école de musique
 Samedi 28 Finales départementales de basket
 Dimanche 29 Finales départementales de basket

JUIN

Samedi 4 Fête de la pêche
 Dimanche 12 Fête des écoles - APEL
 Dimanche 19 Vide grenier - Amicale Gastinaise
 Dimanche 26 Sortie - Vélo Club

JUILLET

Vendredi 1 Festival
 Samedi 2 Au Foin de la Rue
 Dimanche 10 Repas Sapeurs pompiers

AOÛT

Lundi 15 Fête de la Moisson
 Samedi 27 Concours de pétanque - Société de chasse

SEPTEMBRE

Dimanche 2 Après-midi dansant - Club des Aînés
 Jeudi 6 Repas - Club des Aînés
 Samedi 8 Retour bénévoles - Foin de la Rue
 Samedi 22 Soirée Harmonie

OCTOBRE

Dimanche 6 Fête du jeu - Amicale Gastinaise
 Vendredi 11 Banquet AFN et Autres Conflits
 Samedi 19 Soirée familiale - OGEC
 Samedi 26 Concert Ste Cécile - Harmonie
 Lundi 28 Concours de belote - Club des Aînés

NOVEMBRE

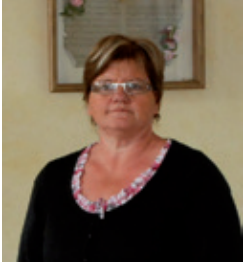
DÉCEMBRE

Samedi 3 Repas Ste Barbe Sapeurs-Pompiers
 Samedi 17 Bal - Comité des Jeunes



AGCB

Rencontre avec Christine Monnier, animatrice au « Château du Bourg » pour l'AGCB (Association de Gestion du Château du Bourg)



Depuis plus de 11 ans, Christine a en charge le développement touristique du site du Château du Bourg. La réussite d'aujourd'hui passe par des étapes, des interrogations et des remises en question.

Etre disponible.

Christine a établi une organisation au quotidien qui suit les grandes étapes, du petit-déjeuner à 6 h 30 au ménage jusqu'à midi, l'après-midi étant ponctué entre l'accueil et le secrétariat. Ce temps n'est jamais figé et invite à s'adapter au rythme des clients.

Tous les mois de l'année, pour les clients en semaine le rythme est souvent « *boulot, dodo...* » mais pas que ; le temps du repas est souvent une occasion de rencontrer des personnes de professions différentes et parfois de nationalités différentes car « *Aux fourneaux, on se mélange !* »

« *Le chantier de la LGV l'an passé était une opportunité pour la fréquentation* ».

Pour saisir ces opportunités de réservation, il faut être disponible en semaine et le week-end, au téléphone et sur les réseaux sociaux.

Des produits adaptés.

La réussite passe par l'offre de produits « *prêts à l'emploi* ». Au-delà de la prise de réservation et de son suivi, Christine invente et propose des produits touristiques « *clé en main* ». Dans sa « *boîte magique* », Christine a collecté un plein d'idées : visites, spectacles, routes touristiques, dégustations, fermes découvertes, parcs et nature... Avec tous ces ingrédients, elle concocte un séjour aux « *exigences* » des clients. « *J'ai eu un groupe de Rouen il y a quelques années, dont la demande était un séjour avec des visites sur Mayenne et ses environs et restaurants gastronomiques...ce même groupe est revenu depuis avec le même concept mais sur Laval et ses environs [...] une autre fois, j'ai monté un projet avec un groupe de scolaires anglais* »

Ainsi les produits proposés naissent, s'adaptent et se développent. Par expérience Christine sait et accepte qu'un concept de séjour ne réponde plus aux attentes du moment, il faut alors le remettre au « *goût du jour* » ou le ranger.

Contact : Christine Monnier - AGCB
8 rue du Maine 53500 St-Denis-de-Gastines
Tél. : 02.43.08.19.68 / Port. : 06.15.17.82.17
Fax : 02.43.08.19.68
<http://www.gite-chateau-du-bourg.com/>
contact@gite-chateau-du-bourg.com

Un espace accessible à tous.

L'association AGCB, en collaboration avec la commune, a souhaité labellisé le château « *Tourisme et Handicap* », mental, moteur, visuel, auditif.

L'accessibilité à cet espace pour tous permet de proposer des séjours adaptés, en collaboration avec les équipes spécialisées.

Tous les étés, entre la mi-juillet et la mi-août, des groupes profitent de la chaleur des vieux murs du château et des parfums du parc arboré.

Une économie locale.

Christine souhaite mettre en avant le partenariat local. « *Je propose souvent aux clients de profiter du restaurant « Les petits plats du four » chez Marie-Pierre.* »

Derrière son bureau, une petite vitrine de produits du terroir propose des chocolats, des petits beurres, du cidre, du jus de pomme...en collaboration avec la chambre d'agriculture de la Mayenne et « *Accueil paysan* »

« *Il faut savoir valoriser, faire découvrir les produits locaux* »

De part ces interactions, l'association participe activement à la dynamique du village et des environs.

Sur la toile, sur la route

Christine consacre deux journées entières par semaine pour la gestion administrative et promotionnelle. Sur son écran d'ordinateur, elle inscrit le Château du Bourg sur les différents sites en ligne comme booking.com, grandgite.com, [Abritel](http://Abritel.com) ou encore Gîtes de France. Sans oublier les différents articles dans la presse écrite comme par exemple dans la revue « *Pleine vie* ».

Christine ne se contente pas de ces différentes inscriptions, elle veut aussi en connaître l'impact réel. Pour cela, elle mène sur un temps donné dans l'année, un sondage auprès des clients.

Le Château est souvent une étape de passage sur le territoire, de Rennes à Paris, de Nantes à Caen, de Fougères au Mans. Un lieu de rencontre, « *jusqu'à cinq nationalités un même soir et au petit-déjeuner* » Ici les langues étrangères (anglais, espagnol, portugais...) se dégustent sur une baguette fraîche avec une confiture « *faite maison* ».

AMICALE GASTINAISE

L'association des parents d'élèves de l'école publique Jacques Prévert souhaite la bienvenue aux nouvelles familles. Elle souhaite également une excellente année à l'équipe pédagogique :

- **Mme Claire Goulet** s'occupe de la classe maternelle-CP ainsi que de la direction. Elle sera assistée par **Jacqueline Chêne**, ATSEM. **Irène Michel** assurera les journées du jeudi.

- Mme **Claire Lemerrier** a en charge la classe de CE1-CE2-CM1-CM2.

L'amicale est une association conviviale, composée des parents de l'école, ayant pour objectif de recueillir des fonds pour soutenir les projets des enseignantes.

Les manifestations 2014-2015 (vide-grenier, repas dansant et jeux de société) ont permis de réunir des fonds afin de mener à bien les projets à venir.

Cette année deux grands projets menés par les enseignantes :

- Une classe découverte en bord de mer
- Une comédie musicale réalisée en partenariat avec d'autres écoles du secteur.

Nous souhaitons remercier vivement les parents, le corps enseignant ainsi que la municipalité sans qui tout ceci ne serait pas possible.

OGEC

L'année scolaire 2014-2015 a été une année riche en projets divers :

- Musique, piscine, cinéma, sorties « nature » et journées sportives pour les différentes classes.
- Rencontre avec une illustratrice de littérature enfantine pour la classe de GS-CP.
- Classes « découverte » dans le Val de Loire pour les élèves de cycle 3.
- Animations sur le tri des déchets et le compostage dans chaque classe.



le bureau de l'amicale est composé de :

- *Président* : M. **David ROUSSELET**
- *Vice-présidente* : Mme **Magalie RIGOUIN**
- *Trésorière* : Mme **Chantal CHEMINANT**
- *Trésorière adjointe* : Mme **Anne VAUGENOT**
- *Secrétaire* : Mme **Élisabeth POUSSET**
- *Secrétaire adjointe* : Mme **Valérie GIMENOT**

Cette année, nous comptons encore sur toutes les bonnes volontés afin d'organiser les nouvelles manifestations :

- **Manifestation sur le jeu : 29 novembre 2015**
- **Repas dansant : 20 mars 2016**
- **Vide grenier : 19 juin 2016**



Décoration du repas dansant



Parmi les thèmes principaux des activités : le jardin

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique Constitution du bureau :

- Présidente* : Mme **Claudine ROYER**
- Vice-présidents* : M. **Mickaël GUITTER**
et M. **Jérôme BARRABE**
- Trésorière* : Mme **Aurélié LEBLANC**
- Secrétaire* : Mme **Céline COUPE**

- Participation des élèves de cycle 3 à la réalisation du Mur de la Réconciliation dans le cadre du 30^{ème} anniversaire du jumelage Ernée-Dorsten.
- Partenariat avec l'association « Au Foin de la Rue » dans le cadre des arts de la rue.

Les projets à venir :

Soirée-repas le 14 novembre avec spectacle des enfants, classe-découverte pour les élèves de GS-CP-CE1, intervenants « musique » et « danse », défilé costumé des enfants lors de la fête de fin d'année, sorties diverses, en lien avec le thème de l'année « Voyageons autour du monde ».

Nous tenons à remercier la municipalité pour son précieux soutien, ainsi que tous les parents qui s'impliquent dans les différentes manifestations et bienvenue à tous les nouveaux arrivants !

Répartition des classes :

Classe PS/MS/GS : Mme **Caroline Lucas** et Mme **Anne Pasquier** (le lundi)

Classe GS/CP : Mme **Anita Baraud**

Classe CE1/CE2 : Mme **Gervaise Jamin**

Classe CE2/CM1 : Mme **Céline Denécheau**

Classe CM2 : Mme **Hélène Decerf**

Deux ASEM, Mme **Véronique Le Bourdais** et Mme **Josette Naudin**, accompagnent les enseignantes de maternelle.

Mr **Jacques Dumontier**, enseignant ASH intervient une demi-journée par semaine.



APEL

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

Comme à chaque fin d'année scolaire, nous avons apprécié le défilé des enfants, puis environ 400 personnes se sont retrouvées autour d'une paëlla ou poulet à la pierroc.

De plus en plus de dyonisiens se déplacent pour admirer la qualité des costumes, les sourires et la fierté des enfants.

Déplacer l'école dans la rue le temps de quelques jours, voici notre mission en cette nouvelle année. Vecteur de dynamisme et d'échange entre les différentes générations, notre marché de Noël prend l'allure d'un magasin éphémère. Depuis le mois de mars, les ateliers couture, bijoux, cartonnage, confiture, bois...fleurissent toutes les semaines nous permettant de vous proposer des articles de qualité "made in St Denis de Gastines".



Notons la disponibilité, le talent, l'enthousiasme des parents, grands-parents, arrière grand-mère, Mme Lucas (directrice de l'école) et l'association Familles Rurales.

Merci à nos partenaires pour le prêt de leurs locaux : la municipalité et Mr Mme Guérin.

Tous ces efforts semblent récompensés par la qualité du matériel investi (achat de vidéo projecteur) et l'aide importante aux familles pour le financement des voyages scolaires.

A vos agendas : Rendez-vous le 12 juin 2016 pour la fête de l'école!



GAULE GASTINAISE

Le mardi 13 octobre 2015, le Président Jean-Paul TREHET convoquait tous ses amis du Comité, au local de pêche, pour dresser le résultat des alevinages et prévoir le calendrier des manifestations 2016.

Comme l'année passée, l'alevinage 2015 a été important malgré le petit nombre décroissant des Sociétaires. 760 kg de truites, soit 520 kg d'arc-en-ciel et 240 kg de fario ont peuplé les ruisseaux versant l'Ernée, sur Carelles, St Denis et Vautorte. Près de 50 kms de ruisseaux ont été alevinés trois fois.

Tout d'abord, le 5 mars 2015, 280 kg en arc-en-ciel ont été déversés pour l'ouverture du 14 mars.

Ensuite, le 2 avril, on a mis à l'eau 240 kg d'arc-en-ciel. Enfin le 23 avril, ce sont 240 kg de fario, truites plus résistantes, qui s'offraient aux pêcheurs chevronnés, tout au long de l'été. De quoi passer d'agréables moments au bord de l'eau, loin du bruit de nos cités. Merci à nos alevineurs.

On a pensé à l'avenir : 20.000 truitelles ont été déversées en amont des petits ruisseaux, là où les grosses truites ne peuvent s'installer.

Oui, vraiment des efforts, les responsables en ont fait pour satisfaire leurs sociétaires.

Et pour les encourager à poursuivre leur action, n'hésitons pas à prendre notre permis à la Gaule

ÉCOLE DE PÊCHE

L'école de pêche a ouvert ses portes le 18 mars 2015 entre 14 h 00 et 16 h 00. Douze séances ont occupé les onze enfants qui se sont inscrits. Attentifs et disciplinés, ils ont profité pleinement des conseils donnés par nos « sympathiques professeurs », que nous remercions vivement.

Sans compter les nombreux gardons, près de 70 truites ont été prises et partagées équitablement.

Les responsables du Club « Mouche » de Laval ont apporté leur savoir-faire. Ils ont incité les jeunes à concevoir la fabrication des mouches et à pratiquer cette pêche sportive.

Le technicien de la Fédération (Mr Eric Pelé) a présenté la pêche au coup et la technique d'amorçage.

L'inscription 2016 se déroulera le mercredi après-midi qui précédera l'ouverture de la pêche en rivières.



Gastinaise, soit au « Karel-City » à Carelles, soit au restaurant « Les Petits Plats du Four » à Saint-Denis-de-Gastines. Il est même possible de l'acquérir sur internet.

Projets 2016 : la Fête de la pêche est programmée le 1er samedi de juin. Les dates des concours de belote de Vautorte et Carelles seront précisées à une date ultérieure.

La tombola annuelle est reconduite de mars à juin. Ses bénéficiaires sont totalement réinvestis dans l'achat du poisson.

2016 approche, les permis de pêche seront disponibles dès le 19 décembre chez les dépositaires nommés précédemment.



Correspondants :

Jean-Paul TREHET Tél. 02 43 00 54 70
Constant BAHIER Tél. 02 43 00 52 24

TENNIS DE TABLE

De bons résultats

Non, nous n'avons toujours pas de pongistes minimes, cadets ou juniors au club de tennis de table, mais cela n'a pas empêché aux séniors et aux vétérans dyonisiens de réaliser une très belle saison.

La saison 2014-2015 s'est terminée en apothéose, grâce à l'équipe de D3 qui, une nouvelle fois, en se classant première de sa poule, accède à l'échelon supérieur la D2.

Cette montée s'est jouée lors de la dernière rencontre de championnat face aux représentants de Saint-Berthevin-la-Tannière, sur le score de 11 à 9. Souhaitons qu'elle y séjourne plus longtemps que lors de son premier séjour.

JEUNE GARDE BASKET

La saison 2015/2016 est maintenant bien commencée pour tout le club. La fin de saison sera marquée par l'organisation des Finales Départementales du comité qui auront lieu les 28 et 29 mai 2016. Une préparation importante qui sera également l'occasion d'en faire une fête du club.

Actuellement, nous sommes 86 licenciés :

- L'école de basket avec 8 enfants : Catherine Legros
- U11 Poussines B (9) : Michèle Mérienne
- U11 Poussines A (8) : Dominique Trotin
- U11 Poussins (4) : Eric Robineau
- U15 Minimes Filles (5) : Catherine Legros
- U18 Cadettes (8) : Catherine Royer
- U18 Cadets (10) : Jérôme Trotin
- Seniors Féminines DF1 (10) : Dominique Trotin
- Seniors Masculins DM3 (8) en entente avec Ernée : Catherine Legros

Nous avons un souci d'effectifs pour les Poussins (2005/2006 possible 2007) et pour les Minimes filles (2001/2002 possible 2003/2004).

Et à notre grand regret, nous n'avons pas trouvé de solution pour un benjamin licencié et pour les Seniors Filles B, faute d'effectifs pour engager une équipe.

Il est toujours possible de s'inscrire ou prendre des renseignements : 02.43.00.53.50 ou 06.20.02.93.86

L'école d'arbitrage est assurée par Jérôme Trotin, secondé par Charlotte Perret avec le souhait de se rapprocher d'Ernée, St Pierre des Landes et Chailland.

Correspondant :

Joël GUERIN

Tél. 06 21 27 15 09

Elle a ensuite participé à la finale départementale qui se déroulait à la Baconnière. Incomplète, elle a été éliminée en quarts de finale.

La D4 termine troisième, un excellent classement. En Coupes de la Mayenne, l'équipe moins 1300 a joué deux tours. L'équipe moins mille a été éliminée en quarts de finale « coupe vainqueurs ».

Participation réussie des 3 équipes de double et des 2 équipes engagées en coupe Davis.

Quant à notre Didier, il a pleinement rempli son rôle au Critérium Fédéral, aux Individuels vétérans et à de nombreux tournois.

A tous, bonne saison 2015-2016

Le bureau :

Présidente : Catherine Legros

Vice présidente : Michèle Mérienne

Secrétaires : Valérie Martin - Didier Pouteau

Trésorières : Anne-Marie Motin - Anne-Marie Perret

Le club forme en interne les jeunes et parents qui le souhaitent pour tenir la table (feuille et chrono).

Les entraînements :

Le mercredi :

13 h 45 - 15 h 00 :

Ecole de basket et Poussines débutantes (2006)

15 h 00 - 16 h 30 :

Poussines confirmées et Poussins (2005/2006)

16 h 30 - 18 h 00 :

Minimes, Cadets, Cadettes

Ils sont assurés par Davy Soubeyrand, diplômé Brevet d'Etat, employé par le comité mais à notre charge.

Le vendredi :

20 h 30 - 22 h 00 :

cadettes-seniors filles par Dominique Trotin

20 h 30 - 22 h 00 :

cadets-seniors garçons par Jérôme Trotin

A vous TOUS :

**Joueurs, Responsables d'équipe ou de salle,
Arbitres, Table de marque, Parents, Public,
c'est tous ensemble
qu'un club peut continuer d'hésiter.**



FELICITATIONS à Charlotte Perret pour son diplôme d'Arbitre officiel, à Aurélia Liopé pour celui d'Animateur - Initiateur et à Jérôme Trotin qui va se voir remettre la médaille d'Argent par le Comité.

Dates à retenir :

Soirée dansante avec le foot le **6 Février 2016**
 Tournoi inter générations **30 avril 2016**
 Finales Départementales **les 28 et 29 Mai 2016**

CLUB DES AINÉS

UN JEUDI AU CLUB DES AINES

Le Club des Aînés - Génération Mouvement - a 40 ans. En 1974, quelques personnes se réunissent pour créer une association qui permet aux aînés ruraux de se retrouver une fois par semaine dans une salle de la mairie, pour jouer à la coïncée, à la belote, aux petits chevaux.

L'association « Club des Aînés » paraît au Journal Officiel du 6 Mars 1975.

Le premier président est Mr Louis BUIN. A l'initiative de Mme GESLIN, une activité danse est rapidement créée. La pétanque est également mise en place.

Mr Louis BUIN assure la présidence pendant 15 ans de 1975 à 1990.

Mme Germaine BOURCIER lui succède pendant une année (1990-1991). Mr Maurice LEBARRON prend sa succession jusqu'en 2007 soit pendant 16 années.

A partir de cette date, c'est en coprésidence que le club fonctionne avec Madeleine PERRIER et Georges HAMON jusqu'en 2014. Depuis cette date, la présidence est assurée par Georges HAMON.

En 2015, le conseil d'administration n'a pas changé : 19 personnes. Quant au bureau proprement dit, Marie-Claude BRIERE a pris en charge le secrétariat, Jeanne GUERRIER celui de secrétaire adjointe.

Côté adhérents, nous progressons un peu : 310 en 2015, partenaires compris.

A notre assemblée générale du 5 février, Christian FELIE, humoriste chanteur, a été très apprécié des 200 personnes présentes.

Nos activités annuelles restent les mêmes : 2 concours de belote, 3 bals, 2 repas, 2 voyages, un a été annulé faute de participants.

Notre pique-nique du jeudi 2 juillet a eu lieu à Juvigné avec la visite du Musée du Moteur.

La bûche de Noël, salle Georges Chrétien, a réuni un très grand nombre de nos adhérents le jeudi 17 décembre.

Nous espérons vous retrouver à notre assemblée générale le jeudi 4 février. Patrick LAVILLE, chanteur, assurera la partie spectacle A bientôt.



Les activités hebdomadaires restent inchangées :

Lundi :

14 h 00 : Pétanque

Mardi :

9 h 00 : Gym douce

14 h à 18 h après-midi danse

Jeudi :

14 h 00 : Belote - pétanque

Marche 2 circuits

L'Association Dionysienne d'Actions Sociales, Sportives et Culturelles

Organise trois types d' **ACTIONS** :

• **Sociales et solidaires aux associations :**

Pour collecter des fonds, nous avons organisé un grand Loto le dimanche 12 avril, (près de 300 personnes), au profit de :



- l'association « Un Bel Avenir Pour Lucas » prise en charge de toutes ses sorties sur des skis adaptés au fauteuil et conduit par un moniteur spécialisé lors du séjour à La Rosière avec l'ADASSC.

- soutien financier à l'association « EL'HAN » qui promeut le sport adapté.

(Pour information : le **LOTO 2016** aura lieu le **vendredi soir 22 avril** et nous comptons sur votre présence)

Nous avons participé au secours à personnes Au Foin de la Rue avec une quinzaine d'agents d'alerte,



puis au Corso des Miss de Carelles en accueillant toutes les personnes à mobilité réduite dans notre stand, bien placé sur le circuit du défilé.

Le minibus acquis en 2012 a été beaucoup utilisé cette année par plusieurs associations et personnes (adhérant à l'ADASSC) pour des déplacements de tout genre (ski-aéroport-déplacement de groupe..)



Différentes activités proposées :

ZUMBA :

Activité sportive très rythmée, perte de poids, activité cardio-vasculaire, (danse latino, salsa, meringué, reggaetone, cumbia)

Dispensée par Marlène Rezé les lundis soirs de 19 h 00 à 19h 45

Renseignements : Christine 02.43.00.62.91

GYM DOUCE :

Travail d'équilibre et de souplesse, de coordination et de mémorisation

Dispensée par Eline Allain les mardis matins de 9 h 30 à 10 h30

Renseignements :

Suzanne 02.43.00.53.36 ou Colette 02.43.00.55.66

Composition du bureau ADASSC :

Président : **Luc Dessandier**

Trésorière : **Valérie Vandembrouke**

Secrétaire : **Jean-Luc Leterrier**

Membres : **Anne-Marie Mottin, Nicolas Vaugon, Vincent Dessandier, François Dessandier, Stéphane Leroyer.**

dans le but de participer à l'économie durable et la transition énergétique. Si ce service vous intéresse, il vous suffit d'adhérer ou mieux de participer aux actions de l'ADASSC.

• **Sportives**

73 personnes ont profité des 3 séjours aux sports d'hiver organisés en janvier, février et mars à La Rosière.

3 séjours à La Rosière seront reconduits en 2016.

• **culturelles :**

3 collégiens ont été accompagnés en soutien scolaire par François.

Remerciements à la mairie pour le soutien qu'elle nous apporte et aux partenaires (Ets Deschamps et Lycée Rochefeuille).

L'assemblée générale aura lieu le mardi 19 janvier 2016.

Pour tout renseignement concernant l'ADASSC et ses actions, vous pouvez contacter :

le 06 67 48 71 21 ou le 06 78 62 22 55

et adassc@free.fr

Composition du bureau :

Présidente : **Christine PAILLARD**

Trésorière : **Colette TIRMARCHE**

Secrétaire : **Anita ROYER**

Secrétaire adjointe : **Régine GUESNON**

Membres :

Suzanne DENIAU, Véronique GOBBE, Mélina GRANDIERE, Marie -Thérèse LEGROS, Magali LE GUILLARD, Anne-Marie MOTIN



GYM TONIC :

Renforcement musculaire, LIA STEP, stretching et relaxation

Dispensée par Eline Allain les mardis soirs de 20 h 15 à 21 h 15

Renseignements :

Véronique 02.43.00.58.08 ou Mélina 02.43.08.82.26

30 séances de septembre à juin pour les activités sportives (deux séances découverte gratuites).

Pour ces différentes activités, il est impératif d'avoir un certificat médical et d'utiliser des chaussures adaptées à la pratique sportive différentes de celles avec lesquelles vous entrez dans la salle.

ART FLORAL :

Animé par Sylvia (fleuriste)

Lieu : salle de la mairie. Les fleurs et accessoires sont fournis.

Le mardi de 20 h 15 à 22 h 00

Différents thèmes : Noël - Pâques - St-Valentin - Fêtes des mamans - bouquet été

Renseignements : Régine 02.43.00.62.92



BABY SITTING :

Condition de fonctionnement :

Le service s'adresse à toutes les familles désirant faire garder leurs enfants ponctuellement à leur domicile en journée ou à l'occasion d'une sortie en soirée. Le service baby-sitting de l'association Familles Rurales se limite à mettre en relation les familles qui en ont besoin et les personnes qui

peuvent répondre à ce besoin. En conséquence, l'association ne peut en aucun cas être considérée comme un employeur des baby-sitters comme de tout ce qui se rattacherait à cette fonction.

Responsable :

Christine 02.43.00.52.91 ou 06.50.43.90.41

L'indemnisation conseillée par l'association pour les baby-sitters est à titre indicatif de 5 euros l'heure.

COURS DE CUISINE :

Animé par Gérard (cuisinier passionné et retraité) à la salle des fêtes

Réalisation d'un menu complet: entrée, viande et légumes d'accompagnement, dessert

(choix collectif des mets). Ensuite, tout le monde se met à table pour la dégustation.

5 ateliers à 19h30 en 2016 : 11 Mars - 29 Avril

10 Juin - 15 Septembre - 24 Novembre

Coût variable suivant le menu

Renseignements :

Colette 02.43.00.55.66 ou Christine 02.43.00.62.91



Il est toujours possible d'intégrer toutes les activités en cours d'année. Une adhésion annuelle vous sera demandée. Cette carte d'adhésion unique fonctionne sur tout le département et vous donne accès à toutes les activités proposées par les Associations de Familles Rurales. Elle profite à la famille entière (enfants résidant à la même adresse y compris les majeurs). Son coût est de 25 €.

Sans une équipe dynamique, une aide matérielle (prêt de différentes salles) et un soutien financier de la municipalité, l'association Familles Rurales ne pourrait pas mettre ces différents projets au profit de toutes les générations.

● AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'Amicale et les Sapeurs Pompiers tiennent à remercier les Dyonisiens pour leur accueil et générosité lors de leur passage pour les calendriers ainsi que leur participation aux Poulets Frites du mois de juillet. L'Amicale est composée d'un bureau comprenant un Président, un Vice-président, un Trésorier, un Secrétaire, deux adjoints et huit membres actifs ou retraités.

C'est une association comme les autres. Elle a un rôle de soutien et d'aide aux Sapeurs Pompiers. Elle participe aux frais lors de manifestations telles que : **Cross, Duathlons, Parcours sportifs, Manœuvres, Formations.**

Elle cotise à l'œuvre des Pupilles (enfants ayant perdu leurs parents en interventions). Elle prend en charge les cotisations obligatoires à l'UDSP (Union Départementale des Sapeurs Pompiers) et verse une petite retraite aux anciens pompiers.

Elle finance une partie de la journée détente au cours du mois de Juin ainsi que le repas de la Sainte Barbe le 1^{er} week-end de Décembre.

Le Dimanche 10 Juillet 2016,
l'Amicale organise son traditionnel repas
« Poulets Frites » à partir de 12 h.
VENEZ NOMBREUX.

Le Bureau de l'Amicale des Sapeurs Pompiers



● ORCHESTRE D'HARMONIE

2015 : Année de changement



Tout d'abord, Vincent DESSANDIER, après 10 années de présidence a souhaité passer la main ainsi que Stéphane FOURREAU, qui avait accepté de prendre la direction de l'orchestre en intérim et qui a dirigé l'harmonie pendant 6 ans.

Ensemble, Vincent et Stéphane ont toujours eu la volonté d'intégrer de jeunes musiciens issus de l'école de musique, ont souhaité le retour de musiciens confirmés pour prêter main forte à notre harmonie

et ainsi redonner du dynamisme.

Chaque année, ils ont conduit de très beaux projets, ambitieux. Le dernier en date « A la croisée des chœurs » a réuni trois chorales (Andochorus, le chœur des collines et Bis répétita de Laval) et a été l'occasion pour l'orchestre de se produire au Théâtre de Laval.

Un très grand merci à Vincent et Stéphane pour leur investissement.

La nouvelle équipe se met en place et a également pour objectif de faire découvrir la musique à un maximum d'enfants. En effet, l'harmonie a investi dans des clarinettes, trompettes et trombones en plastique. Ces instruments seront utilisés dans le cadre des NAPs (Nouvelles Activités Périscolaires) par les enfants, pour une initiation, avec la collaboration de professeurs de l'école de musique intercommunale. Depuis la rentrée de septembre, nous avons accueilli Antoine FREART à la direction de l'orchestre. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous aurons très certainement de beaux projets à venir.

Nouveau bureau

Présidente : **Dominique PENLOUP**

Vice-présidents : **Vincent DESSANDIER,**
Thierry PERRIER

Secrétaire : **Gaëlle GENEVRAIS**

Secrétaire adjointe : **Marion FONTAINE**

Trésorière : **Christian BOCQUET**

Trésorière adjointe : **Christine MONNIER**

LE CHŒUR DES COLLINES

Cette année 2015 a vu la chorale participer le 29 mars à « Un après-midi Cabaret » à la salle Georges Chrétien, organisé par l'École de Musique Communautaire.

Le 29 avril, nous avons accueilli le public dans le hall du Clair de Lune, à Ernée, en prélude du spectacle organisé par la 3 E, « Querelle de Bouffons » avec les « Ensembles instrumental et vocal de la Mayenne ».

Le 21 juin, c'était la Fête de l'école de Musique à Ernée.

Le 21 novembre, la fête de la Sainte Cécile nous a permis de retrouver la chorale d'Andouillé (ANDO-CHORUS) avec laquelle, nous prenons plaisir à chanter.

Notre chef de chœur après 5 années de présence est partie vers d'autres projets professionnels. Nous la remercions pour sa patience et sa bonne humeur communicative.

Bienvenue à Elodie Nicolas qui la remplace depuis septembre.

Elodie a passé une licence de musique à Lyon parallèlement au cours du conservatoire de Bourgoin-Jallieu (38) en batterie jazz. Elle est venue poursuivre ses études de musicologie en Master à l'université de Rennes. Son envie de faire vivre la musique et de partager, l'amène à passer le concours d'entrée au CFMI-centre de formation de musicien intervenant- où elle sortira diplômée en 2012. Pour elle, diriger un chœur, c'est avant tout, échanger et construire ensemble.

Elle met également un point d'honneur à ce que la chorale soit un moment de plaisir, de détente et parfois de rire !

La chorale sera amenée à faire différents partenariats notamment avec le chœur d'Andouillé, de Saint Brice en Coglès (35) et certainement bien d'autres. N'hésitez pas à venir jeter une oreille si le cœur vous en dit, ça se passe le mercredi soir. La chorale recrute !



**2015, une année phare pour l'association Au Foin De La Rue !
Festival Au Foin De La Rue. Après la pluie vient le beau temps !**



Le public venu en nombre pour les concerts de la 16^{ème} édition du festival

Le souvenir d'un week-end pluvieux à Saint-Denis-de-Gastines en 2014 s'est déjà estompé dans les esprits des habitants, des bénévoles et salariés d'Au Foin De La Rue. En 2015, il a fallu sortir les ombrelles et les bouteilles d'eau pour profiter de la 16^{ème} édition. Celle de la maturité ? Probablement.

Avant que les premières notes de musique résonnent sur le site, celui-ci s'ouvre dès le jeudi soir avec une visite tout public rassemblant 400 participants emmenés par les guides du festival. Victime de son succès, les places sont limitées pour cette visite qui est l'occasion de découvrir en avant première les coulisses de l'événement.

Alors que les premiers festivaliers s'installent dès 15 h au camping le vendredi, la soirée de concerts débute à 20 h avec le Taraf de Haïdouks et se poursuit jusqu'à 3 h du matin avec entre autres Chinese Man, SOJA, Flavia Coelho et Le Peuple de l'Herbe. Une des forces d'Au Foin De La Rue, c'est la diversité artistique de sa programmation et cette première soirée ne déroge pas à la règle. Dans le même esprit, le samedi soir a rassemblé les foules avec la présence d'Arthur H, de Massilia Sound System, Onda Vaga ou encore Ema Yazurlo qui a fait chavirer une Guinguette pleine à craquer ! Malgré

une forte affluence, les spectateurs ont pu apprécier les concerts, circuler facilement dans l'enceinte du festival et accéder aux stands de restauration ainsi qu'aux buvettes où les bénévoles les attendaient tout sourire. Forte fréquentation, chaude ambiance et convivialité sont les maîtres mots de ces deux soirées de concerts réussies avec brio.



Arthur H a séduit le public avec sa chanson française teintée de rock

Véritable lieu d'expression artistique, le festival dispose de 4 scènes pour un total de 23 groupes sur l'ensemble du week-end. Cela sans oublier, bien sûr, une ambiance unique sur un site entièrement scénographié par les bénévoles qui préserve l'authenticité d'un projet de territoire mené par l'association. Avec pour thème principal « Au fil du vent », l'équipe déco d'Au Foin De La Rue a mis les bouchées doubles pour préparer cette édition avec la participation des structures partenaires comme ITEP d'Andouillé, la SIPFP de Laval et le service jeunesse de St-Denis-de-Gastines dans le cadre des actions culturelles durant l'année.



L'avion au dessus de l'arche de passage, décorée à chaque édition par des éléments confectionnés tout au long de l'année

Entre les deux soirées musicales, le festival propose un après-midi gratuit avec des spectacles d'Art de la Rue autour de l'Étang de Saint-Denis-de-Gastines. Sous un soleil au rendez-vous, ce sont plus de 3000 personnes qui ont assisté au programme concocté par AFDLR. Depuis la rue de Bretagne, décorée et habillée pour l'occasion dans le cadre du projet « Métamorphoses », jusqu'à l'Étang où se déroulent les spectacles, les familles et les festivaliers se sont retrouvés de 14h à 19h pour profiter des onze spectacles et entresorts. Une effervescence qui sans aucun doute ravit les organisateurs et les commerçants de la commune.



Les festivaliers découvrent le travail des écoles de la commune qui ont confectionné des guirlandes en matériaux de récupération.

Le développement durable au cœur du projet

L'Accès Pour Tous est un volet très important de l'action d'Au Foin De La Rue. Après avoir obtenu un trophée national de l'accessibilité avec Quest'Handi en 2014, l'association continue d'innover et de proposer des actions envers les publics empêchés. Le guide en français facile (handicap mental), les concerts chant-signés ainsi que l'application mobile avec les textes des chansons et des vidéos de morceau traduits en langue des signes (handicap auditif), les nombreuses plateformes PMR (handicap moteur), la participation de structures d'insertion au montage (actions d'inclusion, 364 personnes) ou les formations des bénévoles à l'accueil spécialisé sont autant d'exemples forts de dispositifs mis en place par Au Foin De La Rue pour le festival.



Morceaux de concerts chant-signé par le collectif Les Mains Baladeuses

Également soucieux de maîtriser son impact environnemental, le festival œuvre toujours pour réduire le nombre de déchets dans le bourg, sur le camping et sur le site du festival. Outre les nombreuses poubelles et cendriers mis à disposition, des équipes assurent la gestion éco-responsable tout au long du week-end ce qui fait d'Au Foin De La Rue un acteur culturel exemplaire au niveau régional.

Festival Les Foins d'Hiver. Le rendez-vous hivernal d'Au Foin De La Rue à Mayenne.

C'est désormais une tradition, le festival Les Foins d'Hiver n'attend pas le soleil timide du mois de mars pour réchauffer Mayenne pendant deux jours. Une ouverture en musique, avec des groupes de la scène locale (OUEST de Jef Péculier, Fawkes...) qui animent la ville le vendredi soir avec le concours des bars et commerçants. Après cette première soirée, le concours de soupe et les spectacles proposés par l'association rassemblent, place Clémenceau, les habitants et les associations sur le samedi après-midi. Enfin, la soirée de concert le samedi soir à la salle polyvalente tient toutes ses promesses avec 1700 spectateurs présents. On notera également le succès du concours de soupe inter-résidences pour les seniors et des deux concerts pédagogiques pour les scolaires. Au total, ce sont près de 3000 personnes qui ont participé à cette 12^{ème} édition des Foins d'Hiver !

Les autres événements :

Au Foin De La lune et Les Soirées Rouges

Au Foin De La Rue développe son activité tout au long de l'année : de janvier à juin, un « Cycle Musique et Cinéma » se déroule au cinéma Le Majestic à Ernée un jeudi par mois avec comme fil rouge la projection de films en lien avec la programmation du festival.

Toujours à Ernée mais au mois de septembre cette fois-ci, Au Foin De La Lune continue son bonhomme de chemin à l'Espace Louis Derbré avec cette année une 4^{ème} édition tournée vers les œuvres de l'artiste. Un concert gratuit a ensuite été proposé à l'amphithéâtre.

L'action culturelle, des projets qui fourmillent

Outre le festival Au Foin De La Rue, l'association développe, dans le Nord Mayenne, la mise en place d'actions, ateliers ou parcours qui s'appuient sur les événements de l'association afin de faire découvrir un domaine culturel et artistique pour de nombreuses structures partenaires.

Vie associative

Du changement dans les instances de l'association ! Suite à l'assemblée Générale de l'association le vendredi 2 octobre, un nouveau conseil d'administration a été élu. Celui-ci a ensuite proposé une composition du bureau qui a été retenue. On souhaite bon courage à la nouvelle équipe en place !

La composition du CA :

Arnaud AMIEL, Antoine LEMONNIER, Arnaud BABIN, Benjamin THIBAudeau, Bertille DUVAL, Aude BLANCHARD, Régis BRAULT, Maud CHRÉTIEN, David LEPÉCULIER, Valérie DERENNE, Yoann DESMAIRES, Vincent DESSANDIER, Didier POUTEAU, Alain DOMER, Céline FOURÉ, Guillaume JOUBIN, Gaëtan HAVARD, Irina ANDRIAMANPANDRY, Manuel ISAAC, Aurélien KERLEROUX, Matthieu LEGEAY, Merlin LOISON, Paul LELIÈVRE, Stéphanie PRIOUL, Paul SCORDIA, Valérie VIGOUROUX.

La composition du bureau :

Présidente : Valérie VIGOUROUX. Vices présidents : Manuel ISAAC, Vincent DESSANDIER.

Trésorier : Matthieu LEGEAY. Secrétaire : Paul SCORDIA. Membres : Arnaud AMIEL, Maud CHRÉTIEN.

2015-2016, LES DATES A NOTER !

Yom, Back to the Klezmer : **16 janvier** avec la saison culturelle de l'Ernée, espace Clair de Lune à Ernée

Festival Les Foins d'Hiver #13 : **vendredi 11 et samedi 12 mars 2016** à Mayenne

Festival Au Foin De La Rue #17 : **vendredi 1er et samedi 2 juillet 2016** à Saint-Denis-de-Gastines

Journée des bénévoles : au mois de **mai** à Saint-Denis-de-Gastines



L'association AU FOIN DE LA RUE tient à remercier particulièrement tous les bénévoles qui participent à la vie de l'association et à ses activités, la mairie et les agents municipaux. Merci également aux associations et aux habitants de Saint-Denis-de-Gastines ainsi qu'aux partenaires pour leur soutien.



« Métamorphoses » à Saint-Denis-de-Gastines

Forts des projets artistiques menés depuis 2012 avec notamment « Haut les Murs ! » (en 2013-2014), les partenaires ont souhaité renouveler l’expérience en métamorphosant l’espace urbain.

Le projet « Métamorphoses » a été lancé en septembre 2014 par l’association Au Foin De La Rue et s’est inspiré du thème de la décoration générale du festival d’été : « Au fil du vent ».

Ce projet se découpe en plusieurs sous-projets. Il a réuni l’ensemble des enfants (0 à 18 ans) de la commune, l’ensemble des personnels de deux écoles, les familles, le service jeunesse, le RAM de Saint-Denis-de-Gastines, l’EHPAD Bellevue, les habitants de St-Denis-de-Gastines, les commerçants, la municipalité et tous ceux qui ont gravité autour du projet comme l’EDI de l’Ernée, l’IME de Montaudin, le FAM du Tertre de Laval...

AVEC LES TOUT-PETITS

« Métamorphoses » pour les tout-petits de 0 à 3 ans (partenariat avec RAM de l’Ernée et les assistantes maternelles de Saint- Denis-de-Gastines), c’était :



- des concertations avec les assistantes maternelles et le Réseau des Assistantes Maternelles de l’Ernée pour connaître les envies de chacune et évaluer les capacités des enfants afin de trouver dans ce projet une valorisation de chaque participant,
- des ateliers de création tous les mardis matin (hors vacances scolaires) de janvier à juin au centre de loisirs de la commune avec les enfants et leurs assistantes maternelles,
- un accrochage de l’œuvre collective en juin jusqu’au festival à L’Etang (bourg de Saint-Denis-de-Gastines).

AVEC LES SCOLAIRES

« Métamorphoses » avec l’ensemble des élèves des deux écoles de Saint-Denis-de-Gastines c’est :

- des interventions dans les classes en janvier 2015 auprès de toutes les tranches d’âge pour aller à la découverte d’artistes contemporains pour s’inspirer d’eux, présenter le projet « Métamorphoses » qui prendra forme dans la rue de Bretagne et se lancer dans l’aventure grâce à des petits ateliers préparés



et menés par Dominique & Agnès (nos deux intervenantes pour le projet),

- des ateliers de création de suspensions qui jouent avec le vent dans les classes menés par les enseignantes de février à juin,
- un accrochage le 21 juin avec l'aide des services techniques de la ville de Saint-Denis-de-Gastines,
- sans oublier une visite du site du festival le 2 juillet avec un petit concert de clôture car ce projet d'envergure s'inscrit également dans un parcours de découverte d'un événement culturel qui se construit sur une période donnée sur leur territoire. Aussi, les élèves vont à la rencontre de l'organisation d'un festival de Musiques Actuelles, des métiers qui s'y rattachent et de la mise en action par les diverses équipes bénévoles.

AVEC LES ADOLESCENTS

« Métamorphoses » avec les adolescents du service jeunesse c'est :

- des discussions autour de la thématique lancée par Au Foin De La Rue aux vacances de février qui ont débouché sur l'idée de métamorphoser la mairie en aéroport,
- des ateliers de construction au local de l'association aux vacances d'avril,
- une implantation du décor en juin,
- et une double exposition de l'objet phare (l'avion) sur le site du festival.

AVEC LA RESIDENCE BELLEVUE

Toujours en s'appuyant sur le thème « Au fil du vent », les résidents de l'EHPAD Bellevue, leurs animatrices et l'EDI de l'Ernée ont participé au projet « Le lavoir qui chante ».

Ce projet a duré de janvier à juillet et s'est décliné en plusieurs ateliers : ateliers mémoire autour du lavoir d'antan, écriture de chansons, enregistrements de bruitages du lavoir à l'EHPAD, enregistrement des résidents au Cube (studios Musiques Actuelles de Saint-Denis) et confection de torchons brodés par l'EDI. Il a abouti sur une exposition sonore pendant 2 semaines avant le festival d'été au lavoir de L'Etang du bourg de la commune.



AVEC LES HABITANTS

« Métamorphoses » avec les habitants de la rue de Bretagne c'était « Le grand jour de lessive » pendant 2 semaines avant le festival.

Le principe était lancé : étendre du linge d'une même couleur par maison et le laisser sécher au vent. Pris au jeu, les habitants se sont échangés des vêtements, se sont entraînés à suspendre ces derniers et ont appris à se connaître pour certain(e)s. Pour 2016, le thème sera « Géométrie » et qui souhaite participer à la décoration peut dès maintenant contacter Mme Françoise Leterrier et Mme Isabelle Gomelet.

POUR REUNIR TOUT LE MONDE

« LE TEMPS BIS » a eu lieu en avril au Centre de Loisirs de Saint-Denis-de-Gastines afin de réunir petits et grands autour du projet « Métamorphoses » et créer toutes sortes de suspensions qui sont venues compléter celles des enfants dans les parterres fleuris de la rue de Bretagne. Un bel après-midi où tout le monde a pu mettre « la main à l'œuvre collective » en participant à différents ateliers simples et accessibles préparés par les bénévoles de l'association.

LA VISITE TOUT PUBLIC

Jeudi soir, veille du lancement du festival, l'association Au Foin De La Rue souhaite ouvrir ses portes aux curieux gratuitement afin de montrer le travail accompli par les bénévoles, les travaux réalisés par les divers partenaires et se faire rencontrer les habitants autour d'une petite proposition culturelle à l'issue de la visite guidée. En 2015, 400 visiteurs ont été accueillis sur la soirée. Aussi, l'association rappelle que les visites sont nécessairement accompagnées d'un guide pour des raisons de sécurité et remercie les visiteurs de suivre les consignes apportées par ce dernier afin de profiter pleinement de leur visite.



AU-DELA DE METAMORPHOSES...

« Métamorphoses » est un exemple des actions culturelles menées par l'association Au Foin De La Rue. Ces projets gravitant autour des programmations musicales de l'association se veulent globaux, fédérateurs, accessibles à toutes et à tous et ont pour but de promouvoir la diversité culturelle, les échanges, les solidarités de territoire.

Ils participent ainsi à la dynamique sociale et locale sur la Communauté de Communes et ailleurs...



L'association Au Foin DE LA RUE remercie l'ensemble des structures QUI ONT TRAVAILLE AVEC ELLE DEPUIS 2013 :

L'EHPAD, les écoles primaires et le pôle enfance et jeunesse de Saint-Denis-de-Gastines, les écoles primaires d'Ernée et de Montenay, la classe de SEGPA du collège René Cassin d'Ernée et la classe CLIS et IME du collège Jules Renard de Laval, le lycée Rochefeuille d'Ernée et Mayenne, le Service Prévention du Mans, CHRS Copainville de Mayenne, l'IME de Montaudin, la SIPFP de Laval, l'ITEP d'Andouillé, l'Institut pour sourds de Fougères, le foyer L'Escale de Laval, le Service d'Accueil de Jour Equestre de la Sauvegarde Mayenne Sarthe, l'association Chanteclair de Laval, les Services Phare Habitat, DJINH, SAPHIR du GEIST21 de Laval, le Foyer d'Aide Médicalisé du Tertre de Laval, le CHNM de Mayenne et le CATTP d'Ernée, l'EDI de l'Ernée, la Maison d'Accueil de Mineurs de Mayenne, les services jeunesse de Saint-Jean-sur-Mayenne, Saint-Berthevin, Noyal-sur-Vilaine, Andouillé et Montenay, les EHPAD de la Communauté de Communes de l'Ernée...



contact :

Chargée de l'action culturelle, programmation et régie Arts de la Rue
Julie Aubry / julie@aufoindelarue.com / 02 43 08 84 48

LA OU TOUT A COMMENCE.....

Août 1961, un jeune Ernéen de 22 ans, Jacques Cousin, à la découverte de l'Europe en auto-stop, s'arrête pour se désaltérer dans un bar et laisse à la porte son sac à dos. Hélas, il ne le retrouve plus à son retour. La famille Grawe de Dorsten va le prendre en charge et même le raccompagner à Ernée.

C'est ainsi que démarrent les premiers contacts entre les deux villes, officialisés seulement en 1985. Que de chemin parcouru depuis cette mésaventure ! Que d'émotion pour l'ancien instituteur d'Ernée de voir, lors de la rétrospective et des festivités du 30^{ème} anniversaire le 24 mai, l'ampleur des relations entre les deux cités, d'autant que ce jumelage s'est élargi depuis 1990 aux communes de Montenay, Larchamp, St Pierre des Landes, Saint-Denis-de-Gastines, Vautorte et la Pellerine.

30^{ème} anniversaire du Jumelage entre Dorsten (Allemagne) et le Pays d'Ernée

Les 23 et 24 mai 2015, 175 allemands et anglais sont reçus dans les familles d'Ernée et des communes avoisinantes pour fêter le 30^{ème} anniversaire du Jumelage avec la ville allemande de Dorsten.

Un des points forts des festivités après la cérémonie officielle est, sur l'Esplanade du nouveau complexe sportif à Ernée, l'inauguration du Mur d'Histoires Franco-Allemandes réalisé par les 350 enfants de 9 écoles des 7 communes et en fin de journée la chute de ce mur.



Leurs œuvres et les mots franco-allemands qu'ils y associent témoignent des images qu'ils se font de la réconciliation franco-allemande. Le public, impressionné par la qualité artistique et le contenu réfléchi des différents tableaux, a voté en grand nombre pour ceux qui représentent le mieux cette réconciliation. Les 1^{ers} prix sont attribués à un groupe de Fernand Vadis d'Ernée et un de Saint-Pierre-des-Landes, les 2^{èmes} et 3^{èmes} prix à deux groupes de Vautorte, un autre de St Pierre des Landes et un de Larchamp. Les 1^{ers} iront passer une journée au Mémorial de Caen, les autres lauréats recevront pour leurs



Signature de la Charte

En effet, ce sont bien les 7 maires de ces communes, accompagnés du jeune bourgmestre de Dorsten et des 2 Présidents de Comité de Jumelages, qui paraphent la charte et ainsi officialisent leur appartenance mutuelle au jumelage. Jean ARTHUIS, député européen, salue par sa présence et dans son discours le dynamisme et la dimension européenne de notre jumelage.

classes des jeux et chaque participant des petits lots, le tout offert par la Maison de l'Europe qui est à l'origine du projet. Bravo aux enfants pour leur participation et leurs réalisations.



N'oublions pas la plantation de l'Arbre de la Paix par nos officiels et le dévoilement de la plaque franco-allemande explicative.





Belle affluence le dimanche aux Bizeuls et participation très active aux différentes animations proposées. Nous avons pu danser avec Ernée Danse Folk, écouter le groupe FACEOFF d'un jeune de Saint-Hilaire-du-Maine, Aladin Chambal, découvrir les régions allemandes au cours du rallye dans le CRAPA, le site du Motocross ou participer au tournoi de Pétanque organisé par l'Ernéenne Pétanque. Le midi, un repas régional convivial (fouasses) animé par Martine et son accordéon, suivait l'aubade des deux harmonies. Un lâcher de ballon clôturait ces festivités placées sous le signe de l'amitié franco-allemande.

Rendez-vous est donné à nos amis allemands pour l'Ascension 2016 à DORSTEN. Les nouvelles familles qui ont participé aux différentes activités sont invitées à nous rejoindre pour ce prochain déplacement.

FDGON

**Le frelon asiatique
Présence en Mayenne
et en Pays de la Loire**



Quels dégâts occasionnent-ils ?

Les menaces de ce frelon sont nombreuses : Dans les zones favorables, il s'attaque directement aux fruits des cultures, on en rencontre même sur les étalages des marchés dans le sud de la France.

Sur les hommes, ses attaques sont plus rapides et en plus grand nombre comparé au frelon européen, d'où des cas de comas déjà recensés. De plus, son dard étant plus vif, il transperce les vêtements plus facilement, y compris les combinaisons anti-frelons existantes.

Le frelon asiatique se nourrit également de pollinisateurs (il y trouve une source de protéines). Sont nombreuses notamment ses attaques sur les abeilles. Pour illustration des dégâts : 5 frelons asiatiques devant une ruche provoque très rapidement la fin de la ruche (les abeilles délaissent leurs activités au profit de la défense de la ruche, elle ne produisent plus de miel et ne se nourrissent plus, elle ne s'occupent plus de leurs larves, la ruche est affaiblie et plus sensible aux maladies qui s'installent...). En Asie, les abeilles arrivent à se défendre. Mais face à ce nouvel arrivant, celles de nos régions ne trouvent pas de stratégie efficace pour s'en prémunir.

Et pour l'environnement, quelles sont les menaces ? Au vu de sa récente implantation, des études ont été menées, mais il faudrait plus de recul pour pouvoir prouver certaines craintes. Car une question se pose malgré tout : face à cet insecte, qu'advient-il du processus naturel de la pollinisation ? Quels sont les risques à terme sur la biodiversité et notre environnement ?



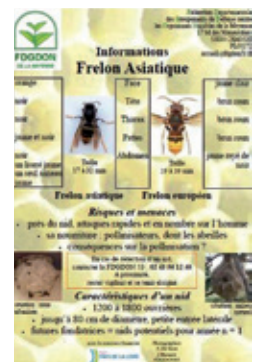
Pour prévenir ses menaces, un plan de surveillance a été mis en place sur l'ensemble des Pays de la Loire. Chaque FDGON est chargé de l'installer sur son territoire. Des formations ont été dispensées et des pièges distribués. Le réseau d'alerte est en fonction, chacun peut s'y joindre.

Veillez-nous contacter en cas de détection de leur présence.

Comment le distinguer des autres ?

Comparaison Biologique entre un frelon asiatique et un européen :

- Taille : Plus petit 30 mm (au lieu de 35 mm).
- Tête orange avec front noir au lieu de tête jaune avec front orangé.
- Thorax : brun noir au lieu de tâche roux, noir et jaune.
- Pattes : jaune à l'extrémité au lieu de brunes.



LES ÉDIFICES RELIGIEUX

● DÉCOUVERTE D'UNE CLOCHE DU 17^{ème} SIÈCLE

Récemment, la commune, par l'intermédiaire de Monsieur Daniel Rousseau, a découvert un nouvel élément de son patrimoine local : une cloche datée de 1608, située dans le clocher de la chapelle du cimetière, nommée la Grande Chapelle ou Notre Dame de Pitié. Cette cloche est frappée d'une croix pattée et de fleurs de lys, y est inscrit un nom René de Bazogers, l'éventuel donateur.

RENE ❀ DE ❀ BAZOGERS 1608 ® ❀❀



A l'occasion de la découverte et suite aux recherches de Mr Daniel Rousseau, nous pouvons retracer l'histoire de cet édifice.

LA GRANDE CHAPELLE « Notre Dame de Pitié »

On suppose que cette chapelle a été élevée au 15^{ème} siècle ; mais rien, dans sa construction, ne peut donner d'indication dans ce sens. Appelée la Grande Chapelle, elle se dresse dans le cimetière paroissial. Elle doit son nom probablement à ses dimensions. Elle fait 11 à 12 mètres de longueur sur une largeur d'environ 6 mètres.

Elle est connue sous le nom de Grande-Chapelle. C'est ainsi qu'Alexis-Hubert Jaillot (cartographe décédé en 1712) la désigne sur sa carte. Elle existe certainement à la fin du dix-septième.

Un don fait à cette époque à la fabrique de l'église de Saint-Denis-de-Gastines en est la preuve. Jean Geslin, prêtre, né à Saint-Denis et chanoine de l'église collégiale de Saint-Medrix (Merry) à Paris, lègue une rente annuelle de trois cents livres à la dite fabrique, afin qu'elle célèbre tous les jours de l'année, une messe basse à son intention dans la chapelle de N.D.de Pitié. Le testament date du 7 mars 1689. Plusieurs biens et revenus sont attachés à la Grande-Chapelle. Elle les perd tous à

la Révolution et faillit être détruite. La crainte ou le respect pour les morts qu'elle protège de son ombre sainte arrêtent les dévastateurs. En 1780, dans les chroniques de la paroisse de St-Denis-de-Gastines, il est écrit que la chapelle de N.D. de Pitié, bâtie par Mgr de Froullay, se trouve dans le cimetière. Des maisons sont construites aux alentours et forment un nouveau quartier.

En 1851, une abside lui est ajoutée, lui donnant quatre mètres et cinquante centimètres de plus en longueur. A cette occasion, elle bénéficie d'une reconstruction presque complète, des contreforts sont ajoutés. Pour utiliser deux colonnes de marbre provenant du maître-autel de l'église paroissiale, on accole au-devant de la porte de la chapelle un fronton ogival portant sur ces deux colonnes. Une table de communion sépare la nef du sanctuaire. L'essentiel est d'entretenir la piété envers Marie. On se rend à la chapelle pour prier à l'intention des malades. On y invoque aussi la Sainte Vierge pour obtenir aux femmes un heureux accouchement. Le dimanche, les paroissiens, en grand nombre, la visitent et y achèvent les prières qu'ils ont commencées sur la tombe de leurs parents. Cette chapelle sert aussi de lieu pour l'enseignement du catéchisme pour les petits garçons.

Dans le testament du vénérable et discret maître Jean Geslin, reçu par Ameline et Bru, notaires au

Chatelet de Paris, il est écrit qu'il est malade de corps, sain d'esprit et qu'il désire que son corps soit inhumé dans le chœur de l'Église de St-Médric dans la plus grande simplicité. Il donne et lègue à l'Église de St-Denis-de-Gastines, lieu de sa naissance, son beau chasuble parsemé de fleurs rouges avec son étole, manipule et fanon, un beau voile avec une étole de brocard or et argent, une bourse et corporal avec une petite boîte d'argent servant à porter le St Viatique aux malades de la paroisse, son bassin et ses burettes d'argent pesant ensemble sept marcs environ, un autre chasuble, étole et voile aussi brodés d'or et argent pour servir à l'autel les fêtes de la Ste-Vierge.

Dans un document de l'Evêché est écrit : « le vendredi 7 avril, jour de la Compassion de la Très Sainte Vierge de l'an de grâce 1854, d'après l'autorisation de Mgr Jean-Baptiste Bouvier, Evêque du Mans, en date du 29 mars dernier, nous Jules Boissière, curé de St-Denis-de-Gastines, avons béni solennellement la chapelle située dans le cimetière de cette paroisse et dédiée à Marie mère de douleur. »

En février 1862, le tableau indicatif des chapelles rurales, paroisse de Saint-Denis-de-Gastines nous décrit la chapelle. A cette date, une seule chapelle existe dans la paroisse alors que les historiens ont avancé que l'on trouvait autrefois 7 chapelles dans la paroisse.

L'autorisation d'y dire la messe et d'y donner la Ste communion a été donnée en dernier lieu par Monseigneur Bouvier le 22 mars 1852.

Il paraît intéressant de compléter ce qui précède par ces quelques lignes concernant le clergé de St-Denis-de-Gastines. Avant la Révolution de 1789, la Paroisse de St-Denis-de-Gastines compte : un curé et ses vicaires, le bénéfice de Saint-Etienne, les chapelains de Montflaux et de la Censive, un prêtre chargé de dire la messe, tous les jours, à la chapelle de N.D. de Pitié, un prêtre chargé de l'école des garçons et un ou plusieurs prêtres vivant de leur prestimonie. En effet, bon nombre de familles aisées de Saint-Denis avaient un prêtre parmi leurs enfants. Quelques uns ont intégré l'Episcopat (Mgr Fromentiers des Etange, Evêque d'Aire en 1632- Mgr Louis Lanéau, évêque de Metellopolis en 1684 puis de Babylone - Messire Gabriel de Froullay, Evêque d'Avranches en 1669 - Charles Louis de Froullay, Evêque du Mans en 1723 enfin Mgr Jean-Baptiste-Amédée Georges, Evêque de Périgueux en 1845).

Le 22 octobre 1878, le curé Lemoine écrit à son Evêque pour lui dire qu'il désire voir ériger canoniquement, dans la chapelle du cimetière, les stations du Chemin de la Croix.

Remerciements à Mr Daniel Rousseau - 2015

L'ÉGLISE DE SAINT-DENIS-DE-GASTINES

1214 : première mention d'une paroisse, sous l'autorité de l'Évêque du Mans.

Pour bien comprendre ce que signifiait une paroisse au cours des siècles passés, il est nécessaire de rappeler le rôle que jouaient les différentes chapelles sur le territoire de la commune.

Avant la Révolution, ces chapelles sont au service des habitants des châteaux, des fermes et maisons les plus proches. Au siècle dernier, à chacune, sont attribués des « bénéfices » ou revenus pour l'entretien du bâtiment et la subsistance des prêtres chapelains les servant, elles sont au nombre de sept :

- Dans l'église principale, dédiée à Saint Étienne
- Dans le cimetière actuel, dédiée à Notre Dame de Pitié
- A la Sensive, bâtie par le Seigneur de Monflaux
- Dans la cour du Château de Monflaux
- Au Château de Rigardon
- Au Rocher, à 7 kilomètres de Saint Denis et 4 km d'Ernée
- Au Château du Bois Béranger.



L'édifice

L'église semble avoir été bâtie vers le 11^{ème} siècle, elle a la forme d'une croix latine. Elle se compose d'une nef, de deux chapelles et d'un tout petit sanctuaire. Plus tard, de chaque côté de ce sanctuaire, on ajoute deux chapelles qui existent encore aujourd'hui. Dans le chœur, le sol est recouvert de parquet formé de planches mal jointes. Il est entouré d'une grille très lourde. La porte d'entrée est couronnée par un ouvrage, surmonté d'une croix avec un Christ en bois sculpté. Cette boiserie a beaucoup souffert à la Révolution, elle est enlevée

lors de la restauration de l'Église. Vers le milieu du 16^{ème} siècle, on ajoute du côté de l'épître un premier bac. Le clocher est alors au milieu de la nef, au bas du chœur, à la hauteur des portes latérales actuelles. Il est entièrement dégagé des murs et repose sur six piliers en bois à peine haut de quatre mètres. Peu de temps avant 1789, le pignon du sanctuaire auquel est adossé le grand autel est démoli et reconstruit trois mètres plus loin.

En 1827, l'Abbé BOISSIERE commence de nombreuses réparations dans l'église. Il fait élever une sacristie plus grande sur l'emplacement de l'ancienne et fait installer l'autel au fond de l'église, ce qui donne plus d'étendue au sanctuaire. On compte à cette époque dans l'église sept autels. Il en reste cinq aujourd'hui.



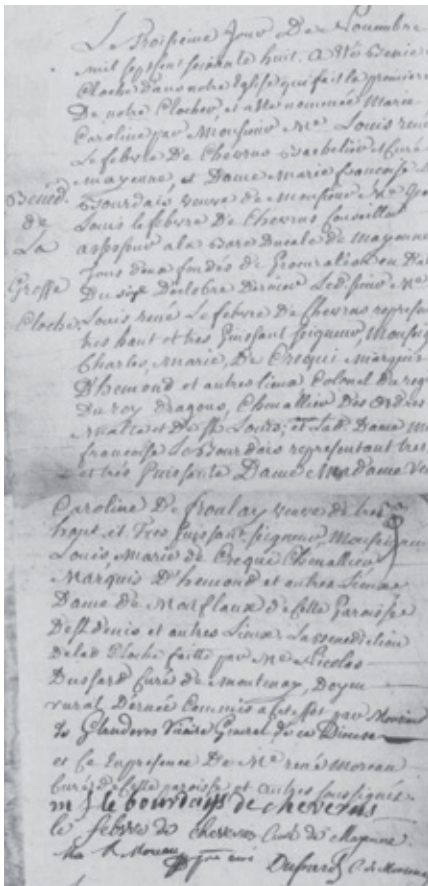
Monseigneur de CHEVERUS, alors archevêque de Bordeaux, qui porte grand intérêt à sa « chère » paroisse de Saint Denis de Gastines provoque une souscription pour la reconstruction d'une nef latérale du côté de l'Évangile. La révolution de 1830 arrête le projet.

En 1841, son neveu, Monseigneur de la MASSONNAIS, qui a remplacé son oncle au siège épiscopal de

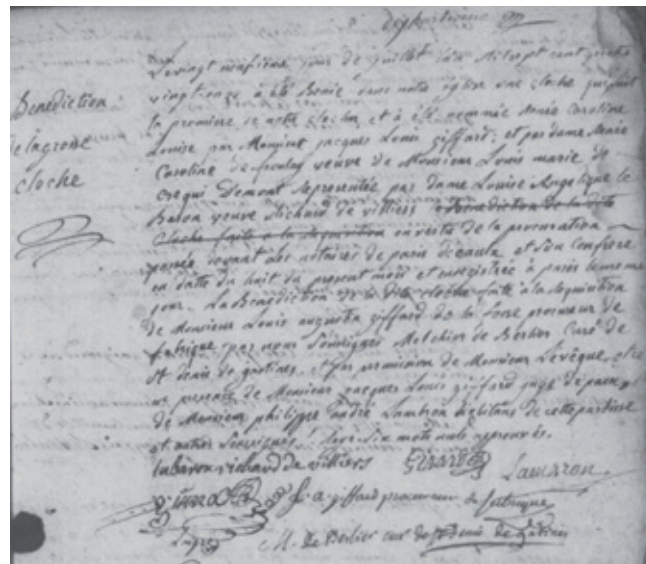
Bordeaux, reprend la souscription et récolte 15 000 Francs de l'époque. Avec cette somme, on construit le bas côté et remplace par quatre pilastres en maçonnerie les six poteaux de bois qui soutiennent le clocher. Le travail dégage beaucoup la nef de l'Église.

Le 23 décembre 1846 à trois heures du matin, la foudre tombe sur le clocher et y met le feu. Les habitants, auxquels se joignent vers sept heures les pompiers d'Ernée, travaillent avec tant d'ardeur qu'à neuf heures ils sont maîtres du feu. Le clocher est brûlé jusqu'à sa base mais la cloche est restée à sa place. L'Église est conservée. On renonce à relever la flèche et on songe à la remplacer par une tour.

En 1853 est élevée la tour actuelle qui remplace le clocher incendié. Une horloge publique est installée et l'ancienne cloche datant de 1830 est remise dans la nouvelle tour. On y ajoute deux autres cloches, la première pesant 1853 livres, est donnée par Madame de la BROUHARDIERE née Lucie D'AUBERT. La deuxième de 2436 livres est donnée par Madame La Vicomtesse D'ELIAMI du château de Rigardon. Ces dames sont les marraines de ces cloches bénies par Monseigneur de la MASSONNAIS. La consécration de l'église est faite par Monseigneur BOUVIER, évêque du Mans, le 27 septembre 1853 comme l'atteste la plaque de cuivre que l'on peut voir dans le fond de l'église sur la droite.



Première bénédiction des cloches le 3 novembre 1768



Inauguration de nouvelles cloches le 29 juillet 1791



En 1854, le grand autel actuel en marbre blanc est offert par la Vicomtesse D'HELIAMI. Monsieur Le Curé BOISSIERE fait construire à ses frais l'abside du chœur actuel puis pour rendre l'église plus régulière, il construit une nouvelle sacristie (la grande) et fait refaire l'ancienne (actuellement la petite). L'emplacement de l'ancien chœur donne de nouvelles places et des bancs neufs sont placés dans l'église. Ces derniers seront remplacés début 1970.

Monsieur le curé BOISSIERE, né à Madré, est nommé vicaire à Saint-Denis-de-Gastines en 1822, puis curé de la paroisse le 20 février 1847. Sa biographie le présente comme un homme qui cache sous un extérieur dur, un cœur excellent et des vertus d'un Saint. Il fait de grandes choses à Saint-Denis pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Homme de Dieu, il est également homme de devoir et de la charité.

Il meurt, pauvre, en mars 1876. Sa tombe de granit gravée d'une épitaphe est offerte par ses paroissiens en reconnaissance de 54 années consacrées au service de la paroisse. On peut voir sa tombe près de la grande croix du cimetière actuel.

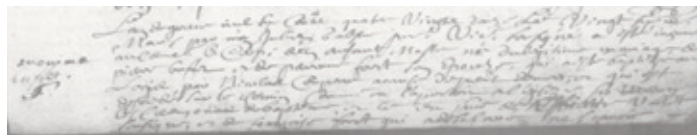
Sur ordonnance royale de Louis XVI et l'autorité religieuse prescrivant de cesser les inhumations autour de l'Église, le cimetière est transféré à l'emplacement actuel. Il est béni le 15 janvier 1784.

A l'intérieur de l'église, deux caveaux servent, l'un à la sépulture des Seigneurs, l'autre à celle des prêtres. Le premier existe encore en haut de la grande nef, à l'endroit où se trouvait, autrefois, le milieu du chœur. L'entrée se trouve devant la chaire actuelle, les pierres n'étant pas placées de la même façon à cet endroit. Dans le caveau, il ne reste plus qu'aujourd'hui que trois cercueils en plomb. Ces tombeaux ont été profanés à la Révolution, le plomb servant à faire des balles.

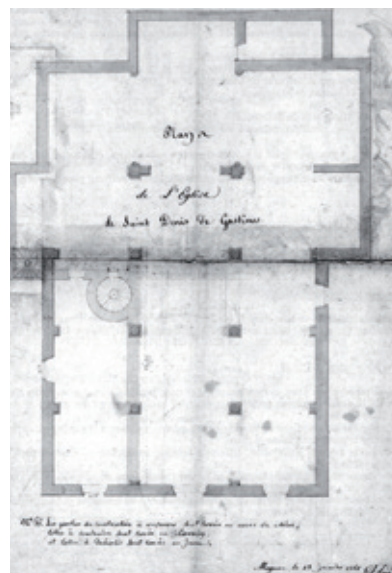
Il est probable que le plus grand des cercueils renferme les restes de Messire DE FROULAY décédé à Saint-Denis en 1656 comme l'indique une inscription gravée sur une table en marbre noir placée au milieu du chœur. Ce monument repose sur quatre colonnettes en marbre de même couleur et sert de base au pupitre. Pendant la Révolution, toutes les lettres et les armoiries gravées dessus sont effacées. Quand plus tard, le chœur est déplacé, cette table est découpée en deux et placée comme marche à l'entrée du chœur actuel.

Concernant l'autre caveau, situé dans la nef de droite, les grandes pierres en granit où étaient inscrits les noms, ont été utilisées pour paver l'église, suite à l'effondrement de la voûte. On peut encore en voir du côté de l'Autel Ste-Anne. Il y a eu beaucoup d'autres sépultures dans l'Église. Les inhumations, sauf très rares exceptions, étaient faites le jour du décès ou le lendemain parce qu'on enterrait sans cercueil.

Le 26 mars 1692, un enfant « baptisé au logis par Nicolas COUPEAU, à cause du péril de mort où il se trouvait », meurt pendant le transport jusqu'à l'Église pour le supplément de cérémonie. Au lieu d'un baptême c'est un enterrement, l'inhumation est effectuée séance tenante.



L'épidémie de 1707, qui sévit dans toute la région et fait à Saint Denis plus de 200 morts, apporte une preuve d'inhumation sans mise en bière, certains jours, jusqu'à six enterrements de personnes décédées le matin ou dans la nuit précédentes ont lieu. Les menuisiers n'auraient pas suffi à la tâche s'il leur fallu faire tant de cercueils en si peu de temps.



L'état actuel de l'Eglise

Longue de quarante mètres sur une largeur de vingt cinq mètres, l'Eglise domine les maisons du bourg. L'Egout de la tour est à 18 mètres de hauteur et la croix de la flèche culmine aux alentours de 35 mètres.

La construction est en granit du pays avec une dominante rousse, seuls les éléments du porche et de la rosace de l'entrée sont d'une couleur gris bleuté.

La couverture de l'édifice est en ardoises de provenance du bassin d'Angers. Elle est supportée par une charpente en bois de chêne et de châtaignier.

Des travaux de couverture, charpente et maçonnerie ont été réalisés en 1998.

Cet article rend hommage à Monsieur Louis Tourneux, qui a été rédacteur de nombreux articles dans le bulletin municipal, passionné par l'histoire locale et son patrimoine.

Cette partie sur l'église date du bulletin municipal de 1987.

Salle Georges Chrétien - SAINT-DENIS-DE-GASTINES

**Vendredi
29 janvier
2016 - 20 h00**

Comment moi je ?

Compagnie Tourneboulé (Lille)

**Conte philosophique, théâtre d'objet,
marionnette et musique**



Présentation du spectacle :

L'histoire commence par une naissance, un soir de neige. Une naissance inattendue qui laisse une petite fille toute emmêlée seule face à elle-même. Heureusement sur son chemin, elle rencontre Jean-Pierre, philosophe haut perché dans son arbre. De questions en questions, comme on sème des cailloux en forme de point d'interrogation, cette petite fille bric à brac déroule le fil de l'existence, apprend à réfléchir et à grandir. Une histoire pour questionner ce Moi qui nous constitue. Une histoire pour le plaisir de poser des questions et entrer en philosophie.

Pied de nez philosophique pour ceux qui pensent encore que les enfants ne savent pas réfléchir, la Compagnie Tourneboulé invite parents et enfants à s'interroger : Comment comprendre le monde qui nous entoure ? Comment y trouver sa place ? Qui je suis ? Comment mieux me comprendre et comprendre les autres ?

« Mais tu crois que grandir, c'est avoir la réponse à toutes les questions ? Tu vas me laisser tranquille, nom d'un petit Heidegger ! ».

Distribution :

Mise en scène, écriture Marie Levavasseur / **dramaturgie** Mariette Navarro / **jeu** Amélie Roman, Justine Cambon (en alternance), Gaëlle Moquay, Gaëlle Fraysse, Adeline-Fleur Baude (en alternance) / **musicien** Rémy Chatton / lumière Hervé Gary / **scénographie** Dorothée Ruge / **construction marionnettes** Julien Aillet / **costumes, accessoires** Morgane Dufour

Article de presse :

« Traversant l'univers des contes comme autant de références symboliques, ce spectacle aborde la philosophie avec l'intelligence de la simplicité. Une belle proposition pour penser, tout naturellement. » **Télérama**

site compagnie : www.tourneboule.com

Les à-côtés :

Représentations scolaires les 28 et 29/01 ; séances « philo » et valises pédagogiques dans les bibliothèques du réseau lecture

Les partenaires :

Dans le cadre de Onze - Biennale de la Marionnette et des formes manipulées / Dans le cadre d'une tournée des Partenaires Culturels du Grand Ouest, avec la Ville d'Ernée / Commune et écoles de Saint-Denis-de-Gastines.



Réservation au 02.43.05.98.80 (Communauté de Communes de l'Ernée)

Tout public dès 5 ans - 6 € / 3,50 € - Durée : 55 minutes

St-Denis-de-Gastines



La Mayenne

Mairie - Rue de Bretagne - 53500 Saint Denis de Gastines

Tél : 02 43 00 52 14 - Fax : 02 43 00 58 48

E-mail : mairie.saintdenisdegastines@wanadoo.fr ou contact@st-denis-de-gastines.fr

www.st-denis-de-gastines.fr

